

À la conférence mondiale de l’UIP
L’Algérie refuse un droit international à géométrie variable P 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 6 septembre 2026 / N° 1417 / PRIX 20 DA



Recensement
des pertes agricoles
**L'opération touche
à sa fin à Jijel** P 16

La caravane de Baladna El Djazair fait halte à Touat

UN MILLIER DE POSTES D'EMPLOI POUR LES JEUNES

*Baladna El Djazair lance une vaste campagne de recrutement pour
pourvoir 1 000 postes et constituer le vivier de compétences nécessaire
au déploiement de son ambitieux complexe laitier à Adrar.* P 2



Les révélations chocs de Pedro Pitarch Bartolomé CEUTA, LE SPECTRE D'UNE GUERRE HYBRIDE



Équipe nationale de football
**HEMDANI AUX COMMANDES
DES VERTS, ÉPAULÉ PAR ANTAR
YAHIA ET MOUSSA SAÏB** P 12

À l'approche des élections locales L'ANIE OUVRE LE DIALOGUE AVEC LES PARTIS

À l'approche des élections
locales du 28 novembre,
l'Autorité nationale
indépendante des élections
(ANIE) ouvre le dialogue avec
les formations politiques.
L'Autorité entame une série
de rencontres avec les partis
afin d'écouter leurs
préoccupations, répondre à
leurs interrogations et clarifier
les différentes étapes du
processus électoral. P 2



Recensement des pertes agricoles
L'opération touche à sa fin à Jijel

À Jijel, l'opération de recensement des pertes agricoles et animales causées par les incendies survenus du 26 au 30 août dernier est désormais réalisée à 90 % et devrait être finalisée prochainement. Selon le directeur des services agricoles de la wilaya, Bilal Chanouia, cette opération mobilise 90 cellules déployées à travers 20 communes, avec pour objectif d'établir un bilan précis des dégâts et de permettre le lancement rapide de l'indemnisation des agriculteurs et éleveurs sinistrés. Les équipes de la Direction des services agricoles (DSA) sillonnent les villages et hameaux, y compris les zones les plus reculées, afin d'identifier l'ensemble des pertes enregistrées. Le recensement porte notamment sur les arbres fruitiers, les cultures et autres productions agricoles, le cheptel bovin et ovin, ainsi que les équipements, matériels et structures liés à l'activité agricole ayant été endommagés ou détruits par les incendies. Face à l'ampleur des dégâts, la DSA a également renforcé son travail de terrain. Les équipes effectuent un second passage dans plusieurs zones déjà recensées, afin de vérifier les premières données et de prendre en compte les agriculteurs et éleveurs qui étaient absents lors du premier passage. Cette démarche vise à garantir un recensement aussi exhaustif que possible et à éviter que des sinistrés ou des pertes ne soient exclus du bilan final. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des autorités locales pour appliquer les instructions des hautes autorités du pays et assurer une prise en charge rapide des populations affectées. Une fois le recensement achevé et les pertes officiellement établies, les services concernés devront engager les procédures nécessaires à l'indemnisation des exploitants touchés, dans les délais fixés par les pouvoirs publics.

LA CARAVANE DE BALADNA EL DJAZAIR FAIT HALTE À TOUAT
Un millier de postes d'emploi pour les jeunes

La caravane de la société algéro-qatarie Baladna El Djazair, a fait halte, hier, à Touat, wilaya d'Adrar, première étape d'une tournée nationale destinée à identifier les compétences et à constituer un important vivier de ressources humaines pour pourvoir 1000 postes dans les différents métiers et activités du projet.

Pour cette première étape, de nombreux jeunes ont afflué vers l'hôtel « Touat », retenu pour accueillir les candidats, organiser les entretiens et recueillir leurs curriculum vitae. À travers cette caravane, Baladna El Djazair entend anticiper ses besoins en compétences et préparer, en amont, les ressources humaines nécessaires à la montée en puissance de cet ambitieux complexe agro-industriel. Le directeur des ressources humaines de Baladna El Djazair, Othmane Ouadah, a expliqué que cette opération s'inscrit dans une stratégie de développement du capital humain, à la mesure des besoins d'un projet qui couvre plusieurs maillons de la chaîne de production laitière. Après Adrar, la caravane se déplacera à Constantine, Oran, puis Alger, selon l'Agence Algérie Presse Service (APS). Cette campagne constitue ainsi une opération de recrutement anticipée visant à constituer une banque nationale de CV dans les différents domaines d'activité de l'entreprise. Les besoins identifiés s'articulent autour de trois grands pôles : l'agriculture, l'élevage bovin et la transformation industrielle. Selon l'entreprise, la « caravane nationale des talents » doit permettre de recruter progressivement 1 000 employés au cours de l'année 2027. L'opération devrait s'étaler sur une période de douze mois, en fonction de l'avancement du projet, de la mise en service de ses différentes composantes et de la montée en régime des activités. Les profils recherchés couvriront ainsi un large éventail de métiers.

Dans le domaine agricole, les postes concerneront notamment la production végétale et les différentes opérations qui lui sont associées. Le pôle laitier englobera, pour sa part, l'élevage bovin, la gestion du cheptel et la production de lait. Le volet industriel portera sur les opérations de transformation, notamment la production de poudre de lait, ainsi que sur les différentes activités de soutien indispensables au fonctionnement du complexe.

Un projet structurant pour la filière laitière

Le recrutement engagé par Baladna El Djazair accompagne un projet agro-industriel d'envergure, développé sur une superficie de 117 000 hectares dans la wilaya d'Adrar. Conçu comme un complexe intégré, le projet doit regrouper sur un même espace les principales étapes de la chaîne de production laitière, depuis la production des aliments destinés au bétail jusqu'à l'élevage, la traite et la transformation du lait en poudre. Ce projet, fruit d'un partenariat algéro-qatari, constitue l'un des investissements structurants engagés dans le secteur agricole et agroalimentaire. Son ambition est de contribuer au renforcement de la production nationale de lait et de réduire la dépendance du marché aux approvisionnements extérieurs en poudre de lait, tout en développant une filière intégrée allant de la production végétale à la transformation industrielle. À pleine capacité, Baladna El Djazair ambi-



tionne de produire 1,7 milliard de litres de lait par an, un volume qui représenterait près de 50 % des besoins du marché national. Cette capacité reposera sur un cheptel estimé à 270 000 vaches laitières. Au-delà des volumes de production, l'enjeu du projet réside également dans la création d'un écosystème agricole et industriel intégré, avec des besoins importants en compétences, en savoir-faire et en ressources humaines. La campagne nationale de recrutement constitue, à ce titre, l'une des premières traductions concrètes de la montée en puissance du projet. Selon les informations publiées sur le site officiel de l'entreprise, Baladna El Djazair a désormais atteint sa quatrième phase de développement. Le projet a été marqué, dans un premier temps, par la signature, en avril 2024, d'une convention-cadre avec le ministère de l'Agriculture. Les opérations de prospection, de forage, d'irrigation et de génie civil ont ensuite été lancées en 2025, ouvrant la voie à la réalisation progressive des différentes infrastructures nécessaires au fonctionnement du complexe. Une deuxième tranche de contrats a été signée en avril 2026, avant une nouvelle étape symbolique franchie en mai dernier, avec l'enregis-

trement de la première récolte d'orge à Tamest, dans la wilaya d'Adrar. Cette première récolte marque le passage progressif du projet de la phase de réalisation à celle de la production agricole, notamment à travers la mise en place des cultures destinées à alimenter le futur cheptel. Elle illustre également le caractère intégré du projet, qui ne se limite pas à la production de lait, mais englobe en amont la production des aliments nécessaires à l'élevage. La prochaine échéance importante est attendue en novembre 2026, avec l'arrivée du premier cheptel bovin. La mise en production devrait ensuite franchir un nouveau cap avec le lancement de la première production de lait destinée à la commercialisation à la fin de l'année 2027. À travers cette montée en puissance progressive, Baladna El Djazair se positionne ainsi comme un projet majeur pour le développement d'une filière laitière intégrée en Algérie. La constitution d'un vivier de compétences à travers la caravane nationale de recrutement apparaît dès lors comme une étape préparatoire essentielle pour accompagner le démarrage des différentes composantes du complexe et assurer, à terme, son fonctionnement à pleine capacité.

Y. R.

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS LOCALES
L'ANIE ouvre le dialogue avec les partis

À l'approche des élections locales prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ouvre le dialogue avec les partis politiques. L'Autorité annonce qu'elle recevra les représentants des différentes formations politiques, suivant un calendrier fixé par son président, Saad Arous. Ces rencontres visent notamment à écouter les préoccupations et les interrogations des différents partenaires et intervenants dans le processus électoral, en particulier les partis politiques, considérés comme une composante essentielle et un partenaire actif de l'opération électorale. Cette démarche intervient alors que l'ANIE poursuit et intensifie les préparatifs techniques, administratifs et organisationnels en prévision du prochain scrutin. Vendredi, le Conseil de l'Autorité, présidé par Saad Arous et réuni en présence des

cadres de l'ANIE, a consacré une séance au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs des élections locales du 28 novembre. Plusieurs dossiers ont été examinés à cette occasion, notamment les dernières mesures et dispositions relatives à la révision exceptionnelle des listes électorales, ainsi que l'état d'avancement de la distribution des documents électoraux à travers les différentes wilayas du pays. Le Conseil s'est également penché sur le déroulement de l'opération de retrait des dossiers de candidature au niveau des sièges des coordinateurs de wilaya, ainsi que sur les conditions de leur prise en charge, dans le souci d'assurer un accompagnement adéquat des candidats et de garantir le respect des procédures en vigueur. La situation des coordinateurs de wilaya a également été examinée, après l'achèvement de leur installation et l'accom-

plissement de leur prestation de service. Le Conseil a, par ailleurs, suivi la mise en place de commissions spécialisées présidées par des membres de l'Autorité, ainsi que les missions qui leur sont confiées pour assurer le suivi des différents volets liés à la préparation du scrutin. Dans le même cadre, Saad Arous a chargé la commission juridique de prendre en charge les préoccupations, demandes et interrogations soulevées, notamment par les partis politiques, et d'y apporter les éclaircissements nécessaires de manière continue. Cette disposition vise à faciliter les échanges avec les formations politiques et à répondre aux éventuelles difficultés d'ordre juridique ou procédural qui pourraient surgir au cours des différentes étapes de la préparation des élections. Les rencontres prévues avec les partis constituent ainsi une nouvelle étape dans le dispo-

sitif mis en place par l'ANIE à l'approche des élections locales. Elles doivent permettre d'instaurer un échange direct avec les partis politiques, de recueillir leurs préoccupations et de clarifier les différentes procédures liées au processus électoral, notamment celles concernant les candidatures et l'organisation du scrutin. À travers cette démarche, l'ANIE entend renforcer la concertation avec les acteurs politiques et assurer un accompagnement continu des différentes parties engagées dans la préparation des élections des APC et des APW. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du suivi régulier et de l'évaluation permanente des opérations préparatoires, avec pour objectif de garantir la pleine disponibilité de l'administration électorale et de réunir les meilleures conditions pour le déroulement du scrutin du 28 novembre prochain.

R. N.



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

GUERRE CONTRE LE NARCOTRAFIC

L'État sort la grosse artillerie

La guerre contre le narcotrafic entre dans une nouvelle phase. Loin de se limiter à l'interception des cargaisons et à l'arrestation des exécutants, la riposte des services de sécurité tend désormais à cibler l'ensemble de la chaîne criminelle : approvisionnement, transport, relais locaux, financement, blanchiment et commandement.

L'opération menée à Oran en constitue une illustration particulièrement significative. Les services de sécurité ont réussi à mettre au jour une organisation criminelle transnationale et à saisir 228 kilogrammes de cocaïne, tout en procédant à 20 arrestations et à la saisie de 46 véhicules, ainsi que d'importantes sommes d'argent libellées dans plusieurs devises. L'ampleur de la saisie donne la mesure des capacités mobilisées par cette filière. Selon les éléments recueillis par les enquêteurs, la cargaison avait été acheminée depuis le sud-ouest du pays vers Oran, dissimulée dans des compartiments spécialement aménagés à l'intérieur d'un camion destiné au remorquage de véhicules. Le procédé révèle un niveau de préparation qui dépasse largement celui d'un trafic artisanal. Les moyens de transport utilisés, les capacités de dissimulation de la marchandise et les circuits financiers identifiés témoignent d'une organisation structurée, disposant de relais et de ressources suffisamment importants pour assurer le déplacement d'une quantité considérable de stupéfiants à travers le territoire national. Sous la supervision du parquet spécialisé, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) d'Oran ne s'est pas arrêtée à la saisie de la drogue. Les investigations ont été prolongées afin de remonter les différents maillons de l'organisation. Au total, vingt suspects ont été interpellés, parmi lesquels, trois femmes et un ressortissant marocain. Les enquêteurs ont également récupéré 46 véhicules ainsi que 812 millions de centimes, auxquels s'ajoutent des sommes en euros, en dirhams marocains et en dirhams des Émirats arabes unis. Mais l'un des volets les plus importants de l'enquête concerne le circuit de l'argent. Les investigations ont fait apparaître un mécanisme présumé de blanchiment des revenus issus du trafic à travers des agences spécialisées dans la vente automobile. Cette dimension financière est loin d'être secondaire. Elle montre que le narcotrafic ne repose pas uniquement sur l'acheminement et la distribution de stupéfiants. Il s'appuie également sur une véritable architecture économique clandestine, avec des circuits d'approvisionnement, des moyens logistiques, des intermédiaires, des capitaux et des mécanismes destinés à réintroduire les revenus criminels dans l'économie légale. Autrement dit, derrière chaque cargaison saisie se trouve potentiellement une structure beaucoup plus vaste, capable de financer le transport, d'assurer la circulation des marchandises, de rémunérer les différents relais et de recycler les bénéfices du trafic. L'autre élément majeur du dossier réside dans le profil présumé des com-



manditaires. Selon les services de sécurité, l'organisation démantelée à Oran était dirigée par des barons établis au Maroc. Cette information donne une dimension transnationale à l'affaire et replace le démantèlement du réseau dans le contexte des opérations menées par les services algériens contre les filières de stupéfiants opérant à partir de l'extérieur du territoire national. L'enjeu pour les enquêteurs n'est donc plus uniquement d'identifier ceux qui réceptionnent ou transportent la drogue en Algérie. Il consiste également à remonter vers ceux qui donnent les instructions, mobilisent les financements, organisent les itinéraires et coordonnent les opérations depuis l'étranger. C'est précisément cette évolution de la menace qui semble désormais commander le durcissement de la réponse algérienne. La décision annoncée à l'issue des travaux du Haut Conseil de sécurité (HCS) traduit cette volonté de changer d'échelle. Les autorités ont annoncé la création d'un organe sécuritaire spécialisé dans la lutte contre les stupéfiants, ainsi que la transformation d'une ancienne caserne de l'Armée nationale populaire (ANP), à Tanezrouft, en prison de haute sécurité destinée aux grands trafiquants. Au-delà de la dimension sécuritaire et judiciaire de ces mesures, le message est clair : la réponse ne doit plus être limitée aux hommes de terrain. L'objectif affiché est de s'attaquer aux structures de commandement, aux financiers et aux organisateurs qui se trouvent derrière les réseaux. La logique consiste ainsi à passer d'une stratégie essentiellement fondée sur la saisie des cargaisons à une approche visant le démantèlement complet des organisations criminelles. Cette évolution répond à une réalité : plus les ré-

seaux se professionnalisent, plus la seule interception des stupéfiants ne suffit pas à les neutraliser. Une cargaison perdue peut être remplacée, un passeur arrêté peut être substitué, mais la désorganisation durable d'une filière suppose de toucher ses circuits financiers, ses moyens logistiques et ses centres de décision. L'affaire d'Oran illustre parfaitement cette nouvelle approche. Les 228 kilogrammes de cocaïne saisis représentent une opération majeure par son volume, mais ils pourraient ne constituer qu'un élément d'une organisation beaucoup plus large. L'intérêt de l'enquête réside précisément dans les éléments périphériques mis au jour : véhicules, liquidités, devises étrangères, mécanismes présumés de blanchiment et connexions transnationales. La saisie permet ainsi de passer de la simple découverte d'une cargaison à la reconstitution progressive d'une organisation criminelle. C'est sur ce terrain que se joue désormais une partie de la bataille contre le narcotrafic. Pour les autorités algériennes, il ne s'agit plus seulement de fermer les routes empruntées par la drogue, mais de désarticuler les réseaux qui les exploitent. La nouvelle doctrine se dessine donc autour de plusieurs niveaux d'action : intercepter les cargaisons, neutraliser les relais, saisir les moyens utilisés par les trafiquants, assécher les circuits financiers et remonter jusqu'aux commanditaires. À Oran, l'opération donne une traduction concrète à cette stratégie. Derrière les 228 kilogrammes de cocaïne, les 46 véhicules et les importantes sommes d'argent saisies, les enquêteurs cherchent désormais à atteindre ce qui constitue le véritable cœur du système : l'organisation, le financement et le commandement du narcotrafic.

Y. R.

Éditorial l'EXPRESS

GUERRE TOTALE !

PAR NOURREDINE B.

Sus et pas de quartier ? C'est ce que donnent à lire les toutes récentes mesures ordonnées par le président de la République pour endiguer, voire juguler, le phénomène du narcotrafic, aggravé le plus souvent par sa connexion avec le terrorisme. Il faut dire qu'Abdelmadjid Tebboune a eu, ce faisant, les coudées franches pour opter pour les mesures les plus radicales devant, d'une part, l'expansion plus qu'inquiétante de la criminalité multiforme et, d'autre part, l'assentiment unanime de son peuple. Ainsi, et coup sur coup, l'Algérie vient de démanteler de vastes réseaux, branchés à l'international, on s'en doute, de narcotrafiquants versés dans le trafic de drogue, notamment de drogues dures, et le blanchiment d'argent. Faut-il, dans ce contexte, rappeler qu'il y a seulement quelques jours, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) mettait hors d'état de nuire un réseau criminel en possession de 10,4 millions de capsules de prégabaline et de 33,4 kg de cocaïne ? Et, vendredi passé, c'était au tour de la Sûreté d'Oran de s'illustrer par un second grand coup de filet, en neutralisant un gang de 20 personnes en possession de pas moins de 228 kg de cocaïne. L'on imagine aisément que ce réseau puisait dans la filière marocaine, installée juste à côté et archiboutée sur la logistique de ses mentors du Makhzen, en l'occurrence les Émirats arabes unis et l'entité sioniste, sur fond de l'angélisme douteux de Sa Majesté, le roi du Royaume psychédélique. En tout état de cause, pour le pays qui a maté, ex nihilo, hier, une puissance coloniale, une poignée de renégats, fût-elle encadrée par la puissance de l'argent, trouvera toujours une réponse à son acabit. Ainsi, le chef de l'État a été amené à prendre des décisions en rapport avec ces défis de l'heure. La première a trait à la transformation d'une caserne militaire située en plein désert du Tanezrouft, « le pays de la soif », en une prison de haute sécurité destinée aux barons de la drogue et à leurs trafiquants. La seconde porte sur la création d'un organe sécuritaire spécialisé dans ce domaine, à l'instar de la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine, une agence chargée de faire appliquer les lois relatives aux substances contrôlées et de lutter contre le trafic illicite de drogues, tant au niveau national qu'international, tout en intervenant également dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de la sensibilisation du public. En définitive, et si les desseins géopolitiques diaboliques qui peuvent transparaître en filigrane à travers tous ces spectres de la criminalité qui planent sur l'Algérie semblent effrayants, il reste qu'à travers les mesures pragmatiques prises par le président de la République, incluant la réactivation de la peine de mort exécutoire, la guerre totale, érigée en véritable dôme sécuritaire puissant et dissuasif, ainsi déclenchée ne peut être couronnée que de succès. À n'en pas douter !

RÉSOLUTION HISTORIQUE À L'ONU

L'Afrique change de carte

L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé à une très large majorité une résolution visant à corriger les distorsions liées aux représentations cartographiques héritées de la projection de Mercator. Une initiative portée notamment par l'Union africaine, qui entend rétablir une représentation plus fidèle de la superficie réelle du continent africain. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, vendredi soir, une résolution qualifiée d'historique par ses promoteurs, placée sous le slogan « Corriger la carte ». Cette décision vise, selon ses initiateurs, à mettre un terme à des décennies de marginalisation géographique dont le continent africain aurait été victime en raison des déformations induites par la projection cartographique de Mercator. Réunis en séance, les membres de l'Assemblée générale ont approuvé à une écrasante majorité une initiative portée par l'Union africaine, des-

tinée à promouvoir une représentation plus conforme à la superficie réelle de l'Afrique et à renforcer sa visibilité géographique et politique dans les supports, cartes et applications utilisés à l'échelle internationale. La résolution a été adoptée par 164 voix pour, une voix contre et six abstentions, traduisant un large consensus au sein de l'Assemblée générale autour de cette initiative. Parmi les éléments mis en avant figure notamment la nécessité de mieux représenter la dimension réelle du continent, dont la superficie apparaît fortement déformée dans certaines représentations cartographiques classiques. Dans ce contexte, l'Algérie est également citée comme un élément emblématique de cette question, étant présentée comme le plus vaste pays du continent africain. Au-delà de la seule question de la représentation visuelle des territoires, l'Assemblée générale souligne dans sa résolution que les distorsions cartographiques héritées

de l'histoire, notamment celles qui affectent la perception de la taille relative des continents, produisent des effets qui dépassent largement le cadre géographique. Ces déformations peuvent avoir des répercussions sur les plans cognitif, éducatif, culturel, géopolitique et socio-économique, souligne le texte adopté par les Nations unies. La représentation cartographique d'un territoire ne constitue donc pas uniquement une question technique. La manière dont les continents et les pays sont représentés peut également influencer la perception que les populations ont de leur poids, de leur superficie et, plus largement, de leur place dans le monde. L'Assemblée générale considère ainsi que ces représentations constituent un biais historique, dont la correction pourrait participer à une meilleure reconnaissance de la réalité géographique des continents et contribuer à promouvoir davantage d'équité. ■

LES RÉVÉLATIONS CHOCS DE PEDRO PITARCH BARTOLOMÉ

Ceuta, le spectre d'une guerre hybride

La crise migratoire qui a secoué Ceuta fin juillet 2026 ne se résume pas à un simple afflux humain. Elle est désormais présentée, dans une partie du débat espagnol, comme un acte de « guerre hybride » orchestré depuis Rabat. Pedro Pitarch Bartolomé, lieutenant-général à la retraite et ancien commandant de l'Eurocorps, a signé une tribune intitulée « L'essai marocain », dans laquelle il décrit l'assaut contre Ceuta comme « un acte hostile de guerre hybride, accompagné d'une violation des frontières, organisé et dirigé depuis Rabat ».

PAR BOUALEM B.

Pour lui, l'ampleur de l'opération et la diversité des profils mobilisés supposent une préparation qui aurait dû être détectable par les services de renseignement espagnols, ce qui renvoie, selon lui, à une défaillance à la fois politique et sécuritaire de Madrid. Il insiste également sur le retour massif de milliers de personnes vers le Maroc, qu'il considère comme un indice d'une action coordonnée, et pointe la « permissivité » des forces marocaines à la frontière, documentée, selon lui, par un rapport de la police espagnole. Dans sa lecture des événements, cette séquence aurait également alerté plusieurs capitales européennes, dont Paris, Rome, Helsinki, Copenhague, Stockholm et Vienne, qui auraient exprimé leur mécontentement face à la gestion espagnole des frontières de l'espace Schengen. Pitarch élargit par ailleurs son analyse aux États-Unis et à Is-

raël, qu'il juge difficilement étrangers à une « invasion hybride » d'une telle ampleur, compte tenu de leurs liens stratégiques avec le Maroc. Il conclut sa tribune par une mise en garde politique, estimant que ce qui s'est produit pourrait n'être qu'un « avant-goût » de scénarios à venir, et appelle l'État espagnol à adopter une réaction plus ferme.

Une grille de lecture partagée à gauche Cette thèse n'est pas isolée. Izquierda Unida (IU), formation de gauche membre de la coalition Sumar, a déposé au Congrès une série de questions au gouvernement sur la crise de Ceuta, en la replaçant dans le cadre d'une « guerre hybride non conventionnelle ». Pour IU, les événements des 30 et 31 juillet combinent pression migratoire, leviers technologiques, enjeux de cybersécurité et rapports de force diplomatiques, et ne sauraient être traités comme un simple dossier migratoire. Les députés d'IU, parmi lesquels

Enrique Santiago, Francisco Sierra et Félix Alonso, demandent à l'exécutif de préciser comment il compte renforcer les capacités espagnoles en matière de cybersécurité, réduire certaines dépendances extérieures dans les secteurs de la défense et des technologies sensibles, et revoir la localisation d'infrastructures technologiques stratégiques liées à l'OTAN. Ils s'interrogent également sur les conséquences, pour la sécurité espagnole, du rapprochement militaire et technologique entre le Maroc, les États-Unis et Israël, en citant notamment les drones, les systèmes de surveillance et le système antimissile Barak MX. Entre le 30 et le 31 juillet, environ 72 000 personnes ont tenté de franchir la frontière entre le Maroc et Ceuta, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. La grande majorité, près de 70 000 personnes, est repartie rapidement vers le Maroc, mais plusieurs milliers restent dans l'enclave, alimentant les tensions sociales et politiques. Le bi-



lan humain est lourd. Les ONG marocaines évoquent au moins 141 morts, tandis que les autorités espagnoles font état d'au moins 77 à 82 décès. Un rapport confidentiel de la police espagnole décrit un « déploiement sensiblement plus réduit que d'ordinaire » des forces marocaines à la frontière ainsi qu'une « permissivité » de certains agents, sans toutefois conclure à l'existence d'une opération gouvernementale délibérée. Des analyses indépendantes soulignent également le rôle des réseaux sociaux et d'une rumeur, selon laquelle « la frontière est ouverte », dans l'emballement des flux, tout en rappelant que les preuves d'une orchestration étatique marocaine font défaut. La crise de Ceuta ravive ainsi une ligne de fracture ancienne entre Madrid et Rabat, malgré le rappro-

chement diplomatique amorcé en 2022 autour du Sahara occidental et la coopération migratoire et sécuritaire qui en a découlé. Pour les partisans de la thèse de la guerre hybride, l'enclave devient un laboratoire où se testent de nouvelles formes de coercition indirecte. Pour d'autres, elle demeure avant tout le symptôme d'une gestion européenne de la migration prise entre impératifs humanitaires, logiques sécuritaires et calculs géopolitiques. Dans ce débat, la tribune de Pitarch et les questions soulevées par Izquierda Unida installent une grille de lecture commune selon laquelle Ceuta ne serait plus seulement une frontière, mais pourrait devenir un point d'application d'une stratégie hybride dans laquelle migration, technologie et diplomatie se combinent. ■

Tentative de déstabilisation à Niamey
Paris dans le viseur des autorités nigériennes

Le gouvernement nigérien accuse désormais la France d'avoir orchestré, avec un « vaste réseau de connivences », la tentative de déstabilisation survenue les 28 et 29 août à Niamey. Réuni sous la présidence du général Abdourahamane Tiani, le Conseil des ministres a qualifié ces événements d'« agression » aux « ramifications internationales » et affirmé disposer d'une « documentation conséquente ». Selon le communiqué officiel, l'opération aurait été menée par des éléments du Bataillon spécial de renseignement du Commandement des opérations

spéciales (BSR-COS), notamment à partir de la base aérienne 101. Le texte met en cause « le régime français de monsieur Emmanuel Macron », présenté comme la tête d'un réseau visant à déstabiliser le Niger, à contester sa politique de souveraineté et à reprendre le contrôle de ses ressources naturelles. Niamey évoque également le rôle de certains pays africains, décrits comme des « passerelles » pour ces actions, sans toutefois toujours les nommer explicitement dans le compte rendu ministériel. Les autorités nigériennes indiquent se réserver le droit de saisir la justice

internationale sur la base de cette documentation. Elles ont, par ailleurs, exposé un important butin militaire saisi après les affrontements, comprenant des dizaines de pick-up armés, des blindés légers, des motos ainsi qu'un stock d'armes lourdes, AK-47, RPG-7, PKM, calibres 12,7 et 14,5 mm, attribué aux assaillants du BSR-COS. Ces conclusions font écho, en partie, au témoignage du capitaine Roger Gabriel, diffusé par la Radio Télévision du Niger. L'officier y décrit plusieurs scénarios d'intervention extérieure en soutien aux mutins, citant le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Tchad et la France. Il évoque

notamment des contacts avec des officiers tchadiens, des appels reçus depuis la France, Dubaï et la Belgique, ainsi que des messages attribués à des responsables militaires étrangers. La mise en cause de la France n'est pas nouvelle dans la région. Depuis les coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les juntas de l'Alliance des États du Sahel (AES) dénoncent régulièrement ce qu'elles présentent comme des manœuvres françaises destinées à préserver une influence politique, sécuritaire et économique dans la région. Le compte rendu du Conseil des ministres a également

remercié le Mali et le Burkina Faso, partenaires du Niger au sein de l'AES, ainsi que l'Algérie et la Russie. Moscou a reconnu l'implication de ses troupes dans la riposte à l'attaque de l'aéroport de Niamey, aux côtés des forces nigériennes. Pour la première fois, le gouvernement a également fait état de civils tués lors des événements, sans fournir de chiffre détaillé, et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés. La société civile nigérienne a, de son côté, condamné la tentative de déstabilisation et dénoncé ce qu'elle qualifie de « complot international ». **B. B.**

À LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UIP
L'Algérie refuse un droit international à géométrie variable

Le respect du droit international ne saurait être à géométrie variable. C'est le message porté par le Conseil de la nation lors de sa participation aux travaux de la 12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), organisée à Samarcande, en Ouzbékistan. Dans un communiqué rendu public vendredi, le Conseil de la nation a souligné la nécessité de faire respecter, sans aucune sélectivité, les dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Lors d'une séance de travail consacrée au thème « Préserver les droits des jeunes en temps de crise », le président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal au Conseil de la nation, Issam Nechma, a insisté sur l'impératif de respecter les dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire « sans sélectivité ». Pour le sénateur, toute réflexion sur la dignité humaine ne peut faire l'impasse sur les souffran-

ces endurées par les jeunes Palestiniens, particulièrement à Gaza. Il a dénoncé le ciblage des jeunes en période de guerre et de conflit, qu'il a qualifié de « tendance criminelle étudiée », soulignant que cette catégorie de la population représente l'avenir des sociétés. Selon lui, les violences qui leur sont infligées ne constituent pas seulement une atteinte à leurs droits fondamentaux, mais visent également à entraver leur capacité à porter le changement et à contribuer à l'édification de la paix. « On ne peut parler de dignité sans évoquer la souffrance des jeunes palestiniens, notamment à Gaza », a-t-il notamment relevé. Le représentant du Conseil de la nation a également abordé la situation dans la région du Sahel, estimant que l'instauration de la sécurité et de la paix passe nécessairement par une approche combinant coopération sécuritaire et règlement radical des conflits. Dans ce contexte, Issam Nechma a réaffirmé la constance de la position de l'Algérie, sous la direc-

tion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la défense des causes qu'elle considère comme justes, au premier rang desquelles figurent les causes palestinienne et sahraouie. La question climatique a également occupé une place importante dans les interventions de la délégation algérienne. Lors d'une session consacrée au « renforcement de la capacité d'adaptation au changement climatique, maintenant et pour les générations futures », le membre du Conseil de la nation, Youcef Boukoucha, a exposé les orientations de l'Algérie en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Il a rappelé que la Constitution du 1er novembre 2020, à l'initiative du président de la République, a consacré la protection de l'environnement, notamment à travers la constitutionnalisation de la dimension environnementale du développement économique. Le texte fondamental prévoit également des dispositions relatives à la protection

de l'environnement ainsi qu'à l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles, dans l'intérêt des générations futures. Dans son intervention, Youcef Boukoucha a également mis en avant l'approche progressive adoptée par l'Algérie pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Cette orientation repose notamment sur la recherche d'alternatives non pétrolières et la promotion du recours aux énergies renouvelables. Le parlementaire a, par ailleurs, placé les enjeux environnementaux dans une perspective de droits humains, estimant que la protection de la santé des citoyens et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux à partir de ressources propres constituent des droits essentiels. Ces objectifs, a-t-il souligné, figurent au cœur des priorités de l'État algérien. L'Algérie participe à cette 12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP sous le thème « Rétablir les droits de l'homme, la justice et la dignité pour

tous en période de crise », avec une délégation conjointe représentant les deux chambres du Parlement. Dès le premier jour de la conférence, lors des travaux des commissions, la délégation algérienne a également présenté l'expérience de l'Algérie en matière d'autonomisation des jeunes et de renforcement de leur participation à la vie politique et parlementaire. Les représentants algériens ont, à cette occasion, insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en faveur des jeunes compétences et de renforcer leur accompagnement, en les considérant comme un pilier essentiel pour construire un avenir plus durable et plus stable. À travers ces différentes interventions, la délégation algérienne a ainsi porté un discours articulé autour de plusieurs priorités : respect universel du droit international, protection des jeunes en période de crise, soutien aux causes palestinienne et sahraouie, stabilité du Sahel et adaptation aux défis climatiques. ■

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Tous les moyens mis en œuvre pour une rentrée réussie

« Pas moins de 80 millions de manuels scolaires ont été imprimés au profit des élèves des trois cycles de l'enseignement. 30 millions sont destinés à la distribution gratuite, et plus de 26 millions autre à la vente dans les établissements et librairies agréés », a annoncé le ministère de l'Education dans un communiqué publié vendredi.

PAR MERIEM K.

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale par visioconférence consacrée à l'état de préparation du secteur pour la rentrée scolaire 2026-2027 et à la mise au point des dispositions à même de garantir une rentrée fluide, efficace et sereine dans l'ensemble des wilayas, notamment celles touchées par les récents incendies.

Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part, des cadres de l'administration centrale, le directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués, le directeur général de l'Office national des publications scolaires (ONPS), a présenté un exposé consacré à l'opération de distribution des manuels scolaires, faisant état de « la mise à disposition de plus de 80 millions de manuels à l'échelle nationale, dont 30 millions destinés à l'opération de distribution gratuite et plus de 26 millions destinés à la vente ». Celle-ci a débuté le 15 janvier 2026, avec l'acheminement des ouvrages vers les établissements éducatifs de l'ensemble des wilayas par l'intermédiaire des centres régionaux. Selon le même responsable, plus de 80 millions de manuels scolaires ont été déployés à l'échelle nationale. Dans le cadre du dispositif mis en place, l'ONPS a mobilisé 38 points de vente et agréé 1 641 librairies répartis à travers le territoire national pour l'opération de vente. En outre, la responsable a fait savoir que 7 774 établissements scolaires ont été désignés comme points de vente, afin de faciliter davantage l'accès aux manuels et de rapprocher leur distribution des élèves et de leurs familles. Le ministre a par ailleurs, affirmé la « nécessité de garantir la disponibilité du manuel scolaire en quantité suffisante et de rapprocher les points de vente des citoyens, tout en accordant l'importance requise à la mise à disposition des manuels au profit des personnes aux besoins spécifiques (déficients visuels) ».

Recensement des élèves de wilayas touchés par les incendies

Par ailleurs, le ministre a donné une série d'instructions, axées sur la garantie de la « pleine préparation » des établissements éducatifs en vue d'assurer une rentrée scolaire sereine et dans des conditions appropriées, particulièrement dans les wilayas touchées par les récents incendies, avec en tête la wilaya de Jijel, et ce en application des instructions et directives fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la prise en charge rapide et efficace des wilayas touchées et le retour à la normale, ainsi que des instructions données par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, lors des deux réunions ministérielles consacrées à cet effet.

Le premier responsable du secteur a insisté sur l'impératif de « travailler en coordination avec les walis et toutes les parties concernées par l'opération, afin de fournir un soutien et un accom-



pagnement psychologique, pédagogique, social et matériel aux élèves et aux employés touchés, et d'associer tous les employés du secteur dans les wilayas touchées », exhortant à « recenser avec précision l'ensemble des élèves touchés et leurs niveaux scolaires, ainsi que d'établir une liste détaillée des personnels touchés », afin de « prendre pleinement en charge tout ce qui concerne la scolarisation des élèves et d'assurer un meilleur suivi de leur situation pour une rentrée scolaire sereine ».

Réhabilitation de 29 établissements touchés

Dans ce contexte, il a insisté sur « le suivi de la situation des établissements éducatifs dans les wilayas touchées, dont 23 relèvent de Jijel et 6 de Béjaïa » ainsi que la coordination avec les services du logement pour prendre en charge les dommages structurels des bâtiments et tout ce qui a trait à la réhabilitation des établissements, avec l'intensification des efforts et la mobilisation des travailleurs pour achever les travaux et assurer la livraison com-

plète avant le 10 septembre courant ». Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'assurer « une prise en charge et un accompagnement appropriés aux familles touchées, accueillis dans certains établissements éducatifs faisant office de centres d'hébergement, ainsi que de veiller à ce que les services de la Direction de l'éducation fournissent, en coordination avec les autorités locales, l'ensemble des services nécessaires ».

Dans ce cadre, M. Saadaoui a souligné l'importance d'assurer « un accompagnement positif à ces familles en cas de mise en place de solutions structurelles alternatives pour leur accueil, afin de poursuivre la préparation des établissements éducatifs à l'accueil des élèves pour la rentrée scolaire fixée ».

S'agissant du suivi des élèves hospitalisés, M. Sadaoui a ordonné « d'établir une liste nominative précise des élèves recevant des soins à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya de Jijel, afin de s'enquérir de leur état de santé, de les accompagner et de leur apporter le soutien nécessaire ». Le ministre a éga-

lement insisté sur la nécessité de « résorber le retard enregistré dans l'ensemble des wilayas en matière de réalisation des programmes d'infrastructures éducatives pour les années 2024 et 2025, et d'accélérer la mise en œuvre du programme de l'année 2026 ». Evoquant le concours de recrutement sur titres des enseignants, dont les résultats ont été annoncés récemment, M. Saadaoui a mis l'accent sur la nécessité « d'achever, dans les meilleurs délais, toutes les opérations y afférentes », afin de permettre le lancement d'autres opérations, notamment l'ouverture des permutations. Il a également souligné l'importance de veiller au « strict respect de l'application du statut général de la Fonction publique et des textes réglementaires y afférents concernant la nomination et l'installation des lauréats ainsi que l'activation de la liste d'attente ».

Concernant la « Semaine de la santé scolaire », qui sera organisée au début de l'année scolaire, le ministre a annoncé « l'élargissement de l'opération de distribution de produits de santé aux élèves à travers les différentes wilayas du pays, en collaboration avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique et les opérateurs économiques ». M. Sadaoui a, en outre, préconisé « l'adoption d'un règlement intérieur unifié applicable dans l'ensemble des établissements éducatifs », appelant, par ailleurs, au « lancement d'une vaste campagne nationale de nettoyage de tous les établissements scolaires durant la période allant du 6 au 17 septembre courant ».

Au terme de la conférence, le ministre a réitéré son engagement à assurer « un suivi quotidien et rigoureux de tous les développements » et affirmé que le secteur de l'Education nationale « dispose des moyens et de la préparation nécessaires pour assurer une rentrée scolaire réussie à la date fixée et à la hauteur des aspirations des familles algériennes et de nos enfants scolarisés ». ■

Solidarité Plus de 3000 cartables scolaires consacrés aux enfants des familles sinistrées à Jijel

Plus de 3000 cartables scolaires contenant l'ensemble des fournitures nécessaires ont été consacrés aux enfants des familles sinistrées par les incendies dans la wilaya de Jijel, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

A cet effet, la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Jijel a reçu ces aides scolaires et engagé les différentes mesures et dispositions organisationnelles nécessaires pour encadrer l'opération de distribution et d'acheminement vers les personnes concernées.

L'opération est menée « sur la base des données collectées sur le terrain par les différents services des 124 cellules de proximité de solidarité, réparties à travers les différentes zones de la wilaya, avec la mobilisation des différents moyens nécessaires pour parachever l'opération de distribution dans les délais fixés », indique le communiqué. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le secteur de la Solidarité nationale pour la prise en charge des personnes touchées par les incendies de forêts qui ont affecté des wilayas du centre et de l'est du pays, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le secteur de la Solidarité nationale a par ailleurs, tracé un programme spécial pour la prise en charge psychologique et l'accompagnement des enfants des familles sinistrées, dont l'objectif de « les aider et de les préparer à retourner aux bancs de l'école dans les meilleures conditions ».

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancement des préparatifs pour des projets solaires et éoliens

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé jeudi 3 septembre 2026 une réunion de travail de la commission de coordination sectorielle du ministère, consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers prioritaires, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.



FATIHA A.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de plusieurs cadres et responsables centraux du secteur ainsi que de responsables du groupe Sonelgaz, a notamment porté sur le lancement des opérations de réalisation et d'installation d'unités solaires photovoltaïques isolées du réseau (OFF-GRID), ainsi que sur les projets de réalisation de centrales de production d'électricité à partir de l'énergie éolienne. Concernant les installations solaires hors réseau, la réunion a permis de faire le point sur les préparatifs en vue du lancement des opérations, avec un accent particulier sur l'identification des zones et sites prioritaires, la coordination entre les différentes structures et opérateurs concernés, ainsi que la mise en place d'un calendrier précis pour la réalisation et le suivi des travaux sur le terrain. Le ministère entend également assurer un suivi continu des différentes étapes, jusqu'à la mise en service des unités. La situation des projets de centrales éoliennes a également été examinée. Les discussions ont por-

té sur le suivi des études techniques, l'identification des sites susceptibles d'accueillir ces installations, l'achèvement des procédures techniques et réglementaires nécessaires au lancement des travaux et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants afin d'accélérer la concrétisation des projets. La coopération énergétique avec plusieurs pays africains, notamment le Tchad, le Bénin et le Niger, figurait également à l'ordre du jour. Avec le Tchad, les participants ont notamment suivi l'état d'avancement du projet de réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la capitale N'Djamena. Les différents aspects techniques et réglementaires du projet ont été examinés, ainsi que les mesures à prendre pour assurer sa mise en œuvre conformément au calendrier établi. S'agissant du Bénin, la réunion a permis de faire le point sur la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment sur la mise en œuvre des engagements et accords conclus entre les deux parties, l'identification des domaines prioritaires de coopération et la concrétisation des projets et programmes convenus. Pour le Niger, les responsables ont examiné l'état des dossiers et projets en cours à Niamey et Agadez, tout en évaluant l'avancement de la coopé-

ration bilatérale dans le secteur énergétique. Le suivi des différentes procédures liées aux dossiers enregistrés doit permettre de renforcer la coordination et de poursuivre la réalisation des projets d'intérêt commun. À l'issue de la réunion, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a donné une série d'instructions visant à assurer un suivi rigoureux et efficace des différents dossiers. Il a notamment insisté sur la nécessité de définir les actions prioritaires pour chaque dossier, de fixer des délais précis et de clarifier les responsabilités des structures concernées. Mourad Adjal a également appelé à renforcer la coordination entre les services, organismes et opérateurs concernés, à assurer un suivi régulier sur le terrain et à mettre en place un mécanisme efficace d'évaluation, accompagné de rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets. Le ministre a enfin insisté sur la nécessité de lever les obstacles identifiés et d'accélérer la réalisation des projets et engagements dans les délais impartis. Il a souligné, dans ce cadre, l'importance d'une coordination permanente entre les différentes structures du secteur afin d'assurer la concrétisation effective des projets et de consolider la coopération énergétique avec les pays partenaires.

CNEP-Banque

Une nouvelle offre d'épargne à rémunération progressive

La CNEP-Banque a annoncé jeudi le lancement d'une nouvelle formule d'épargne destinée aux particuliers, baptisée «Epargne Progress», permettant de rémunérer les dépôts tout en maintenant la disponibilité des fonds, rapporte l'APS. Selon un communiqué de la banque, cette formule repose sur un mécanisme de rémunération progressive, avec un taux d'intérêt évoluant en fonction du niveau d'épargne atteint, conformément au barème en vigueur. Les intérêts générés sont calculés et versés trimestriellement, précise la même source. La nouvelle offre est également assortie de plusieurs services destinés à faciliter l'accès et la gestion de l'épargne, notamment une carte d'épargne utilisable sur le Réseau monétique interbancaire (RMI), ainsi qu'un accès au service E-Banking permettant au titulaire de consulter et de gérer son compte à distance. «Epargne Progress» comprend, en outre, une assurance prévoyance souscrite en pack, offrant au client une couverture complémentaire dans le cadre de cette formule. A travers cette nouvelle offre, la CNEP-Banque entend ainsi proposer aux particuliers une solution combinant rémunération progressive, disponibilité des fonds, services bancaires à distance et couverture prévoyance.

R.E.

Commerce extérieur

Alger et Doha renforcent leur rapprochement économique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, jeudi à Alger, une délégation d'hommes d'affaires qataris, conduite par Cheikh Mohammed Ben Fahd Mohammed Al Thani, avec laquelle il a examiné les moyens de développer la coopération et le partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. La rencontre a été l'occasion de passer en revue les opportunités de coopération économique et d'investissement disponibles, notamment dans les secteurs prioritaires, en vue de renforcer les échanges commerciaux et les partenariats entre les entreprises algériennes et qataries. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar et à encourager l'établissement de partenariats fructueux et durables entre les acteurs économiques, en vue de créer de nouvelles opportunités de coopération bilatérale.

R.E.

SAIDAL

Le projet de matière première du paracétamol entre dans sa phase décisive

Le Directeur général (DG) du groupe Saidal, Younes Bouarara, a effectué une visite de travail et d'inspection au site du projet de production de la matière première du paracétamol dans la wilaya de Batna, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de sa réalisation, indique un communiqué du groupe, selon l'APS. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, relatives au suivi de la réalisation des projets stratégiques du groupe public Saidal. M. Bouarara, qui était accompagné de la

directrice de l'unité commerciale Est, Hanane Houfani, ainsi que de plusieurs cadres et responsables du groupe, a suivi une présentation détaillée sur la situation du projet et l'état d'avancement de sa réalisation, qui a atteint un taux global d'environ 75 %, avec la réception de l'ensemble des équipements nécessaires à son démarrage. La présentation a porté sur les différents aspects techniques et administratifs liés au projet, ainsi que sur les obstacles et points en suspens. A cet égard, M. Bouarara a donné des instructions pour œuvrer à leur traitement et

renforcer la coordination entre les différentes parties concernées, afin d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés. A l'issue de la présentation, il a tenu une réunion avec les cadres du groupe et les représentants des entreprises chargées de la réalisation et des études, consacrée à l'examen des obstacles rencontrés et à la proposition de solutions pratiques permettant de les surmonter, soulignant la nécessité de conjuguer les efforts et d'intensifier le suivi sur le terrain en vue d'assurer le parachèvement du projet et sa livraison dans les meilleurs délais possibles.

Le projet de production de la matière première du paracétamol revêt une importance stratégique, dans la mesure où il s'inscrit parmi les projets visant à renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle de l'Algérie, à travers le développement des capacités nationales de production de matières premières pharmaceutiques, la réduction de la dépendance à l'étranger et la diminution de la facture des importations, contribuant ainsi à garantir la continuité de l'approvisionnement en médicaments essentiels.

R.E.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Algérie renforce la **couverture** mobile des localités à faible densité

FATIHA A.

Le renforcement de la couverture des réseaux de télécommunications mobiles se poursuit en Algérie, avec la mise en place d'un nouveau dispositif destiné spécifiquement aux localités à faible densité de population. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a, en effet, approuvé le cahier des charges relatif à la fourniture du service universel des communications électroniques au titre de l'année 2026. Le dispositif prévoit le déploiement de réseaux publics de télécommunications mobiles dans des localités à faible densité de population, à travers une procédure d'adjudication par appel à la concurrence. Cette décision intervient dans le cadre de l'application du décret exécutif n° 18-247 du 9 octobre 2018, qui fixe les modalités de gestion du Fonds d'appui du service universel de la poste et du service universel des communications électroniques. L'objectif est de permettre une meilleure prise en charge des zones qui, en raison notamment de leur faible densité démographique, peuvent être moins bien desservies par les infrastructures de télécommunications. Le cahier des charges, adopté par la commission multisectorielle chargée de la gestion du Fonds d'appui du service universel, définit ainsi le cadre de réalisation de cette opération pour 2026. Il prévoit la couverture des localités concernées au moyen d'un réseau public de télécommunications mobiles, avec une répartition des zones en plusieurs lots. Pour assurer cette couverture, le ministère prévoit de recourir à la mise en concurrence des opérateurs. La fourniture du service universel sera ainsi confiée aux opérateurs de réseaux de communications électroniques ouverts au public, titulaires d'une licence d'établisse-

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a approuvé, par arrêté du 4 août 2026, le cahier des charges relatif à la fourniture du service universel des communications électroniques pour l'année 2026.



ment et d'exploitation d'un réseau public de télécommunications mobiles. La sélection des opérateurs s'effectuera à l'issue d'une procédure d'adjudication par appel à la concurrence, qui sera conduite par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Cette procédure doit permettre de déterminer les opérateurs qui prendront en charge les différents lots définis dans le cahier des charges. Les localités à faible densité de population ciblées par cette opération sont précisément identifiées dans le cahier des charges annexé à l'arrêté. Leur répartition en lots constitue l'un des éléments es-

sentiels de la procédure de mise en concurrence et permettra d'organiser le déploiement des infrastructures en fonction des besoins identifiés sur le terrain. Au-delà de l'aspect technique, cette démarche s'inscrit dans la volonté de consolider le principe du service universel des communications électroniques, en veillant à ce que l'accès aux services mobiles ne soit pas limité aux zones à forte concentration démographique ou présentant un potentiel économique important. L'enjeu est également de contribuer à une couverture plus équilibrée du territoire national. L'amélioration de l'accès aux réseaux mobiles dans les zones faiblement peuplées peut en effet faciliter les

communications des citoyens, mais également soutenir l'activité économique locale, l'accès aux services numériques et les échanges avec les administrations et les différents prestataires de services. À travers ce nouveau cahier des charges, les pouvoirs publics cherchent ainsi à poursuivre les efforts de réduction de la fracture numérique et à élargir progressivement l'accès aux infrastructures de télécommunications à l'ensemble des territoires. L'opération prévue pour 2026 devrait notamment permettre d'accorder une attention particulière aux localités où les conditions économiques ou démographiques rendent nécessaire l'intervention du mécanisme de service universel.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie accélère son ouverture vers les **marchés africains**

L'Algérie entend renforcer son positionnement sur le marché pharmaceutique africain, notamment à travers le développement de mécanismes d'approvisionnement en médicaments essentiels produits localement. Dans cette perspective, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé jeudi à Alger une réunion technique consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'approvisionnement en médicaments essentiels, a indiqué un communiqué du ministère, rapporté par l'APS. La rencontre s'est déroulée en présence de la représentante du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phaniel Habimana, ainsi que de la représentante du bureau de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en Algérie, Hassiba Sayah. Des cadres du ministère de

l'Industrie pharmaceutique et des représentants des organismes et entreprises concernés ont également pris part aux travaux. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement de la mission technique effectuée par le ministre en juillet dernier auprès de la Division de l'approvisionnement de l'UNICEF à Copenhague. Cette mission avait notamment porté sur l'étude d'un projet visant à créer un centre régional d'approvisionnement en médicaments essentiels fabriqués en Algérie. Un tel mécanisme pourrait contribuer à faciliter l'accès des marchés africains à une offre pharmaceutique algérienne et à renforcer la présence des produits nationaux à l'échelle continentale. Les discussions interviennent également dans le cadre du suivi des recommandations de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé, organisée à Alger en novembre 2025. Cette conférence avait abouti à l'adoption de la « Déclaration d'Alger

», qui prévoit plusieurs initiatives destinées à renforcer la coopération, la complémentarité et l'intégration entre les pays africains dans le secteur de la production locale de médicaments. À travers cette dynamique, l'Algérie cherche ainsi à valoriser les capacités développées par son industrie pharmaceutique et à contribuer davantage à la réduction de la dépendance du continent vis-à-vis des importations de médicaments. Le développement d'une production locale et de mécanismes d'approvisionnement régionaux constitue, en effet, un enjeu majeur pour consolider la sécurité sanitaire en Afrique. Les participants à la réunion ont souligné la nécessité d'élaborer une feuille de route commune comprenant des mesures concrètes à court et moyen termes. Un programme d'action pour la période 2026-2027 devra également être établi, en prévision du lancement de l'approvisionnement des marchés africains en médicaments essentiels fabriqués en Algérie.

La réussite de cette initiative reposera notamment sur la coordination entre les différents acteurs nationaux et les partenaires internationaux, ainsi que sur la mise en place de mécanismes adaptés aux besoins des marchés africains. La coopération avec l'UNICEF, l'OMS et l'ONUDI devrait ainsi permettre d'accompagner la concrétisation des objectifs fixés et de faciliter l'intégration de l'offre pharmaceutique algérienne dans les dispositifs régionaux d'approvisionnement. Cette démarche traduit, plus largement, la volonté de l'Algérie de faire de son industrie pharmaceutique un levier de coopération économique et sanitaire avec les pays africains. Elle vise à transformer les engagements pris lors de la Conférence ministérielle de novembre 2025 en projets opérationnels, susceptibles de contribuer à la sécurité sanitaire du continent tout en ouvrant de nouvelles perspectives aux producteurs pharmaceutiques algériens.

R.E.

Infrastructures

Alger et Niamey consolident leur partenariat technique

Les concertations algéro-nigériennes autour du renforcement de la coopération technique dans le domaine des travaux publics et des infrastructures ont été couronnées, jeudi à Alger, par la signature d'accords spécifiques et l'adoption d'un plan d'action commun, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, selon l'APS. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, au siège de son département ministériel, une délégation nigérienne conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdoulaye Ouma Ahmet, accompagné des directeurs généraux de laboratoires relevant du secteur au Niger, selon le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey les 23 et 24 mars derniers, et fait suite aux accords conclus lors de la visite en Algérie, le 23 juin dernier, du ministre nigérien de l'Équipement et des Infrastructures, Salissou Mahaman Salissou. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de concrétiser le protocole de coopération signé à Niamey le 24 mars dernier, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre des mémorandums d'entente conclus entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) et le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), d'une part, et leurs homologues nigériens, d'autre part. Ont également été examinées les perspectives d'élargissement des domaines de partenariat et de renforcement des capacités techniques des deux parties. Les concertations ont, en outre, permis d'aborder les projets d'accords et de programmes de coopération, notamment un accord spécifique entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics et le Centre de perfectionnement des travaux publics (CPTP) du Niger, et d'un plan d'action commun entre les deux institutions, outre un accord de formation et de perfectionnement entre le LCTP et le Laboratoire national des travaux publics et du bâtiment (LNTB/B) du Niger, ainsi que d'un programme de formation au profit des cadres techniques nigériens. Elles ont abouti à la signature des accords spécifiques entre les laboratoires concernés et à l'adoption de la mouture finale du plan d'action, avec le lancement de sa mise en œuvre sur le terrain, particulièrement à travers le transfert d'expertises et l'organisation de formations techniques dans les différents domaines des travaux publics et des infrastructures. Cette coopération vise à renforcer les capacités techniques de la partie nigérienne et à promouvoir l'échange d'expertises entre les établissements spécialisés des deux pays, de manière à consolider la coopération bilatérale dans le secteur des travaux publics et des infrastructures.

R.E.

MASCARA

Renforcement de l'approvisionnement en **eau potable**

Doté d'une enveloppe financière de 300 millions de dinars, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ce projet comprend la réalisation d'une conduite d'adduction sur une distance de 5 km, son raccordement au système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ainsi que la construction d'un réservoir d'eau.



La réception du projet visant à renforcer l'approvisionnement de la commune de Tighennif (wilaya de Mascara) en eau potable est prévue avant la fin de l'année en cours, a annoncé, mardi, le wali, Fouad Aïssi. M. Aïssi a précisé, lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse locale, consacrée à la présentation de la situation du développement local, que ce projet connaît actuellement un rythme de réalisation «avancé», soulignant qu'il sera réceptionné à 100 % d'ici la fin de l'année en cours, au plus tard. Il a ajouté que ce projet, doté d'une enveloppe financière de 300 millions de dinars, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales,

comprend la réalisation d'une conduite d'adduction sur une distance de 5 km, son raccordement au système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ainsi que la construction d'un réservoir d'eau. Selon le même responsable, ce projet permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des zones urbaines et rurales de la commune de Tighennif et de garantir la couverture des besoins de ses habitants en cette ressource vitale, notamment durant les périodes de forte demande. Le wali de Mascara a également indiqué que l'alimentation en eau potable de la commune de Tighennif connaîtra une «amélioration encore plus importante» après l'achèvement du projet de double-

ment de la conduite principale d'adduction du système de transfert MAO, prévu au plus tard au début de l'année prochaine. Par ailleurs, M. Aïssi a annoncé la distribution d'un nombre «important» de logements publics locatifs, le 1er novembre prochain, à l'occasion des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, dans différentes communes de la wilaya. Il a indiqué, dans ce contexte, qu'environ 3.000 logements publics locatifs sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, avec des taux d'avancement des travaux allant de 30 à plus de 60%. Concernant les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, le wali prévoit la réception de 12 établissements éducatifs,

dont huit groupes scolaires, deux collèges d'une capacité de 700 places pédagogiques chacun, et deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacun, en plus de 86 classes d'extension dans le cycle primaire et de 18 cantines scolaires au même niveau. D'autre part, le premier responsable exécutif de la wilaya a indiqué que les autorités locales ont engagé, depuis un certain temps, des démarches pour lever les obstacles recensés dans le domaine de la mobilisation du foncier industriel, ce qui a permis de récupérer d'importantes assiettes foncières à cet effet. Il a ajouté que le recensement des assiettes foncières industrielles encore inexploitées dans la wilaya se poursuit et avance actuellement à un bon rythme.

TEBESSA
 Les
 résidences
 universitaires
 bientôt
 réhabilitées

Les neuf résidences universitaires de la wilaya de Tébessa font l'objet de vastes travaux de réhabilitation en prévision de l'accueil de plus de 6.000 étudiants dans de bonnes conditions durant l'année universitaire 2026-2027, a indiqué lundi le directeur des œuvres universitaires, Hassan Messai. Le même responsable a précisé à l'APS que la wilaya de Tébessa compte actuellement sept résidences universitaires pour étudiants et deux autres pour étudiants qui enregistrent toutes de vastes opérations de réhabilitation comprenant des travaux de nettoyage, d'entretien des pavillons, d'entretien des réfectoires, d'aménagement des espaces verts et espaces communs et de peinture des façades. Prévoyant l'accueil de 1.920 nouveaux étudiants qui s'ajouteront aux 4.137 anciens étudiants, M. Messai a indiqué que le secteur a significativement d'une enveloppe financière du budget de l'université chahid cheikh Larbi Tebessi destinée à l'entretien des réseaux d'eau et d'électricité des cités universitaires, notamment les plus anciennes. Un nouveau matériel (équipements, matelas et couvertures) a été également fourni par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) pour l'équipement des pavillons, selon la même source. S'agissant du transport universitaire, le même responsable a indiqué que 42 bus assure sur six lignes le transport des étudiants des résidences universitaires vers l'université de Tébessa et le nouveau pôle universitaire chahid Drid Abdelmadjid de la commune de Boulhaf Dir.

TOUGGOURT

Plusieurs projets de développement en concrétisation

Plusieurs projets de développement, multisectoriels, sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tougourt dans le cadre des programmes visant la promotion du cadre de vie de la population locale et la consolidation du service public, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Tendancé à répondre aux attentes des populations des différentes communes de la wilaya, ces opérations consistent en la réalisation des réseaux d'alimentation en

eau potable (AEP), d'assainissement, d'électrification, d'aménagement urbain au niveau de 14 lotissements sociaux totalisant 2.838 lots de terrain délimitées à travers les différentes communes de la wilaya. Il s'agit également de la réalisation, pour un montant d'un (1) milliard DA, d'une quinzaine d'opérations d'aménagement et d'embellissement urbain, vastes de 29 km, dans les communes du chef lieu de la wilaya, de Tébesbest et de

Nezla. A ces opérations viennent s'ajouter la rénovation des réseaux d'AEP, d'assainissement, d'éclairage public, le pavage des trottoirs, viabilisation des chaussées à forte densité de trafic routier, dont celles reliant la maison de jeunes Kheireddine et le lycée Abderrahmane El-Kawakibi par la mosquée Abdelhamid Benbadis, celle reliant EPH-Lakhdari Mohamed Lakhdar et l'EHS-Mère-Enfant, ainsi que la voie de contournement à la

cité El-Moustakbel, ville de Tougourt. Le programme de développement prévoit également d'autres projets portant aménagement urbain, sur 3 km, du vieux quartier, celui d'Ennahada et l'Ouest de la cité- 202 dans la commune de Blidet-Amar, la viabilisation et la réfection de 8 km de l'avenue principale de la commune de Sidi-Slimane, en sus de l'amélioration urbaine de 5 km des quartiers de Lebour dans la commune de Témachine.

RELIZANE

Sortie de plus de **1.300 jeunes** du programme de formation professionnelle «Sanâa»

Quelque 1.362 jeunes, filles et garçons, ont achevé leur formation à Relizane dans le cadre du programme national de formation professionnelle «Sanâa», lancé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels pendant les vacances d'été, a indiqué, lundi, le directeur du secteur dans la wilaya, Kada Mekhloufia. Dans une déclaration à l'APS, M. Mekhloufia a indiqué que ce programme de formation ambitieux, lancé récemment, cible les jeunes âges de 15 à 27 ans, toutes catégories

confondues, notamment les élèves scolarisés et les étudiants universitaires. Les jeunes ayant achevé leur formation sont répartis comme suit : 445 en plomberie, 410 en électricité du bâtiment, 188 en froid et climatisation, 159 en installation de plafonds, plaques de plâtre et aluminium (BA13), 109 en peinture et 51 en soudure. Par ailleurs, 777 jeunes suivent actuellement une formation dans le cadre du même programme, répartis entre 126 stagiaires en plomberie, 410 en électricité du bâtiment,

189 en froid et climatisation, 185 en installation de plafonds, plaques de plâtre et aluminium (BA13), 159 en peinture et 10 en soudure. Dans ce cadre, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya a mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de ce programme, à travers la mise à disposition de 14 établissements de formation répartis à travers les différentes daïras de la wilaya, ainsi que la mobilisation d'une équipe d'encadrement composée de plus

de 30 enseignants dans les différentes spécialités, selon le même responsable. Ce projet national vise à « permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques à valeur ajoutée et à renforcer leurs chances d'insertion professionnelle ». Il a également traduit une orientation stratégique visant à revaloriser les métiers techniques et manuels, qui connaît une demande croissante sur les marchés locaux et nationaux de l'emploi, a souligné le même responsable.

APNÉE DU SOMMEIL

Ces **signes** à ne pas négliger

Ronflements, fatigue au réveil, somnolence dans la journée ou sensation d'étouffement la nuit : certains symptômes doivent alerter et conduire à consulter.



PAR AMEL B

Et si une fatigue persistante au réveil cachait autre chose qu'un simple manque de sommeil ? Ronflements sonores, sommeil peu réparateur, somnolence pendant la journée, réveils brutaux avec sensation d'étouffement, maux de tête ou bouche sèche au matin. Autant de signes qui peuvent mettre sur la piste d'un syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS). Fréquent mais encore largement sous-diagnostiqué, ce trouble respiratoire nocturne se manifeste par des épisodes répétés de rétrécissement ou de fermeture des voies aériennes supérieures pendant le sommeil. À la clé : des pauses respiratoires, une baisse de l'oxygénation du sang et de multiples micro-réveils qui perturbent profondément la qualité du sommeil.

L'un des principaux facteurs de risque est le surpoids et surtout l'obésité. L'accumulation de graisse au niveau du cou et des tissus entourant les voies aériennes peut favoriser leur rétrécissement pendant le sommeil. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappelle d'ailleurs que l'obésité est associée à un risque accru de nombreuses maladies chroniques, parmi lesquelles figure l'apnée obstructive du sommeil. Cette question est d'autant plus importante que, selon l'OMS, la proportion mondiale d'adultes vivant avec une obésité est passée d'environ 7 % en 1990 à 16 % en 2022. L'âge constitue aussi un autre facteur majeur : le risque augmente généralement avec le vieillissement, notamment en raison des modifications anatomiques et musculaires des voies aériennes. Le sexe intervient également, l'apnée étant historiquement plus fréquente chez les hommes, même si le risque féminin augmente notamment après la ménopause et peut être sous-estimé parce que les symptômes ne prennent pas toujours la forme classique du ronflement. La morphologie des voies aériennes, une

langue volumineuse, une mâchoire inférieure reculée, un cou large ou certaines particularités craniofaciales peuvent également favoriser l'obstruction. De même, les antécédents familiaux jouent eux aussi un rôle, car la susceptibilité à l'apnée dépend à la fois de facteurs anatomiques, métaboliques et génétiques. D'autres situations augmentent le risque, notamment certaines maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle, le diabète de type 2 et certains troubles endocriniens. Certains médicaments sédatifs, notamment les benzodiazépines, peuvent également aggraver les troubles respiratoires chez certaines personnes : leur utilisation doit donc être discutée avec un professionnel de santé plutôt que modifiée sans avis médical. Le tabagisme peut par ailleurs favoriser l'inflammation et l'œdème des voies respiratoires et contribuer au risque de troubles respiratoires nocturnes. La position de sommeil intervient également : chez certaines personnes, les apnées sont nettement plus nombreuses lorsqu'elles dorment sur le dos. Dormir sur le côté peut alors réduire les épisodes, mais cette mesure ne suffit pas à traiter une apnée modérée ou sévère. La prévention repose donc d'abord sur les facteurs modifiables. Maintenir un poids compatible avec une bonne santé, pratiquer régulièrement une activité physique, adopter une alimentation équilibrée, éviter le tabac et conserver des horaires de sommeil réguliers sont des mesures importantes. L'OMS souligne notamment que l'activité physique insuffisante constitue un enjeu majeur de santé publique et estime que des centaines de millions de nouveaux cas de maladies non transmissibles pourraient être évités dans les prochaines années si l'inactivité physique diminuait. Toutefois, il serait trompeur de présenter l'hygiène de vie comme une garantie contre l'apnée du sommeil : une personne mince, sportive et non fumeuse peut également souffrir de SAOS en raison de facteurs anatomiques, génétiques ou liés à l'âge. Chez une personne qui présente des ronflements importants, des pauses respiratoires observées par le conjoint, des suffocations nocturnes,

une somnolence excessive dans la journée ou des céphalées matinales, la priorité est donc de rechercher le diagnostic plutôt que de simplement conseiller de « mieux dormir ». Les recommandations des sociétés savantes reposent sur une évaluation clinique suivie, lorsque cela est indiqué, d'un examen du sommeil permettant de mesurer notamment l'index d'apnées-hypopnées et les variations de l'oxygénation. Les travaux récents de l'European Respiratory Society (ERS) insistent sur le caractère multifactoriel de l'apnée obstructive et sur l'importance d'adapter la stratégie thérapeutique au profil du patient plutôt que d'appliquer une solution unique à tous. Lorsque le SAOS est confirmé, la prise en charge peut comprendre la pression positive continue (PPC/CPAP), les dispositifs d'avancée mandibulaire dans certaines formes, la perte pondérale lorsqu'elle est indiquée, des mesures positionnelles ou, dans des situations sélectionnées, d'autres traitements spécialisés. Les recommandations européennes reconnaissent notamment les dispositifs d'avancée mandibulaire comme une option thérapeutique chez certains patients présentant une apnée légère à modérée, tandis que la PPC demeure un traitement de référence dans de nombreuses formes. La prévention passe donc moins par une mesure miracle que par une combinaison de facteurs : contrôler son poids, bouger régulièrement, arrêter le tabac, traiter les maladies associées, respecter un sommeil régulier et consulter en présence de symptômes évocateurs. Enfin, une somnolence importante pendant la journée ne doit pas être banalisée, notamment lorsqu'elle survient au volant ou lors d'activités nécessitant une vigilance soutenue. En effet, les troubles respiratoires du sommeil peuvent compromettre la vigilance et augmenter le risque d'accident. En somme, si ronfler n'est pas synonyme d'apnée, les ronflements associés à des pauses respiratoires, suffocations nocturnes et somnolence diurne constituent un signal d'alerte suffisamment important pour justifier un avis médical.

A.B

Accidents de la route

14 décès et 547 blessés en 48 heures

Quatorze (14) personnes sont décédées et 547 autres ont été blessées dans 410 accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, avec 2 morts et 6 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1474 interventions ayant permis de sauver 1019 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 390 autres et d'évacuer 65 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès d'une personne dans une plage interdite à la baignade dans la wilaya d'Annaba. Deux autres personnes sont également décédées dans des réserves d'eau à Oran et Relizane. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains et divers à Alger, Aïn-Témouchent, Skikda, Chlef, Constantine et Béjaïa.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 41 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, conclut le bilan.

BOUIRA

35 exposants au 1er Festival de la figue du village de Takerboust

La 1ère édition du Festival de la figue du village de Takerboust relevant de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira) a été ouverte vendredi avec la participation de 35 exposants, venus des wilayas de Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisé par la commune d'Aghbalou, la 1ère édition de ce nouveau Festival s'est ouverte dans la matinée au collège d'enseignement moyen (CEM) Tazagart Achour de Takerboust avec la participation d'agriculteurs et artisans venus exposer différents produits du ter-

roir, en particulier la figue fraîche et la figue sèche, un des produits phare du terroir de cette région, selon les détails fournis par Djamel Belal, président du comité d'organisation. Au cours de cette manifestation culturelle et économique d'une journée, les agriculteurs locaux ont exposé au public toutes les variétés locales des figues, comme Azenjar, une variété violette très célèbre et appréciée pour sa saveur sucrée, ainsi que celle d'Abakur aberkan, et aussi Taghanimt à la forme allongée. Il s'agit d'un événement important à travers le-

quel nous voulons valoriser le secteur agricole et le patrimoine local pour encourager les agriculteurs à développer et à promouvoir davantage leurs activités et leurs productions, et par ricochet, développer l'économie locale et nationale», a souligné le même responsable. Cet événement est aussi une occasion pour les agriculteurs et petits producteurs locaux de se rencontrer, d'exposer leur savoir-faire qui se transmet de génération en génération, et d'évoquer l'éventuelle création d'une coopérative locale pour dynamiser cette filière agricole en

pleine expansion. Pour les visiteurs du Festival, il s'agit d'une opportunité de découvrir Takerboust, son terroir, ses traditions et la beauté naturelle de la région. Outre la figue, des produits du terroir sont également exposés par les participants venus de Béni Maâouche et Ighil Ali (Béjaïa), d'Ath Yanni (Tizi Ouzou), et ceux de Bouira, dont le miel, l'huile d'olive, les bijoux traditionnels, les pâtes traditionnelles ainsi que les habits traditionnels représentant le patrimoine de toute la région et des régions participantes, a précisé à l'APS M. Bellal.

ETATS-UNIS

L'ouragan Lowell gagne en puissance, Hawaï en état d'urgence

L'ouragan Lowell, situé à plusieurs centaines de kilomètres au sud de Hawaï, s'est rapidement intensifié, ce qui a conduit le gouverneur de l'archipel, Josh Green, à décréter l'état d'urgence dans tout l'Etat afin de faciliter les préparatifs face aux éventuels impacts de la tempête, ont rapporté samedi les médias. Classé d'abord en catégorie 4, avant de repasser à la catégorie 5 ce samedi, l'ouragan Lowell, est redevenu encore plus puissant avec des vents soutenus d'environ 260 km/h et une pression atmosphérique centrale de 922 millibars, selon le Service météorologique national américain (NWS). La dernière prévision de trajectoire indique que Lowell conservera une puissance proche de celle d'un ouragan majeur à mesure qu'il se rapprochera de la partie occidentale des îles hawaïennes tard lundi et dans la nuit de lundi à mardi. Le puissant ouragan va opérer un virage à 90 voire plus serré encore entre dimanche et lundi en direction du nord/nord-est. Selon le NWS, les effets météorologiques, tels que de fortes vagues et de fortes pluies, pourraient s'étendre sur des centaines de miles à partir du centre de l'ouragan.

INCENDIES EN EUROPE

Plus de 500.000 hectares ont brûlé depuis la mi-juin

Quelque 540.000 hectares ont brûlé en Europe, depuis la mi-juin dernier, à la suite de plus de 1.000 incendies, selon les données satellites du système européen Effis. Plus de 80% de quelque 647.000 hectares qui ont brûlé dans le Vieux continent depuis le début de l'année l'ont été par des incendies qui se sont déclarés entre le 18 juin et le 2 septembre, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (Effis). Le total des surfaces calcinées sur cette période estivale est largement supérieur à la moyenne des vingt années précédentes. Cependant, ce total reste en dessous du record de 2025, où des incendies avaient alors consommé plus de 800.000 hectares, et de celui de l'été 2007 avec quelques dizaines de milliers d'hectares de plus, selon des données d'Effis, remontant jusqu'en 2006. Cette année, les feux les plus dévastateurs se sont majoritairement produits en juillet, alors qu'ils sévissent plus souvent en août. Les incendies, ayant éclaté sur la période du 16 au 22 juillet, ont consommé près de 190.000 hectares de forêt, soit un record remontant à 2006 au moins pour cette semaine de la mi-juillet, selon les données hebdomadaires harmonisées d'Effis. Les données d'Effis ne prennent en compte que les feux d'une superficie de 30 hectares minimum. Une sécheresse et des chaleurs exceptionnelles, intensifiées par le changement climatique, ont alimenté les incendies destructeurs de cet été.-

RD CONGO

Lancement d'un **plan** actualisé de 180 jours contre Ebola

L'épidémie, provoquée par le ebolavirus Bundibugyo, avait fait 3.072 morts sur 6.342 cas signalés au 2 septembre, selon le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Soixante zones de santé réparties dans six provinces sont désormais touchées.

La République démocratique du Congo (RDC) et ses partenaires ont lancé vendredi un nouveau plan de 180 jours pour renforcer la lutte contre l'épidémie d'Ebola, dont le financement est rapporté à 1,3 milliard de dollars, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Présenté à Kinshasa, capitale de la RDC, ce plan prévoit notamment de renforcer la surveillance épidémiologique, la recherche des contacts, la prise en charge des malades, la communication auprès des communautés et les moyens logistiques, ainsi que la préparation des provinces menacées par une propagation du virus. L'épidémie, provoquée par le ebolavirus Bundibugyo, avait fait 3.072 morts sur 6.342 cas signalés au 2 septembre, selon le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Soixante zones de santé réparties dans six provinces sont désormais touchées. Les autorités sanitaires s'inquiètent en particulier du nombre toujours élevé de décès survenant dans les communautés, souvent chez des personnes qui n'avaient pas été identifiées comme contacts et qui n'avaient pas été prises en charge dans des structures de santé. «Chaque cas détecté trop tard, chaque contact manqué et chaque retard dans la mobilisation des ressources se traduit par des vies perdues», a déclaré Anne



Ancia, représentante par intérim de l'OMS en RDC. Le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, de son côté, estime que la riposte ne pouvait pas se limiter au seul secteur sanitaire et devait associer les communautés, les autres services de l'Etat ainsi que les partenaires internationaux. Selon l'OMS, 1,3 milliard de dollars seront nécessaires pour mettre en œuvre l'ensemble du plan au cours des six prochains mois. Un investissement jugé essentiel pour rompre les chaînes de transmission et éviter une aggravation de la crise sanitaire, humani-

taire et socio-économique. Le coordonnateur résident des Nations Unies en RDC, Damien Mama, a appelé à garantir des financements «suffisants, flexibles et prévisibles», estimant que la riposte contre Ebola devait également être intégrée à l'action humanitaire plus large dans le pays. Déclarée en mai, l'épidémie actuelle est devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la deuxième plus importante au monde, derrière l'épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

NÉPAL

Le bilan des coulées de boue s'élève à 1.344 morts

Le bilan des coulées de boue meurtrières au Népal a dépassé la barre des 1.300 morts, a annoncé samedi la police népalaise. Un précédent bilan faisait état de 1.280 morts et 4.798 disparus. Selon les dernières informations officielles, 1.344 corps ont été retrouvés en date de samedi 5h00 (heure locale). La police a ajouté que 4.898 personnes étaient toujours portées disparues samedi matin et que 8.631 autres avaient été secourues, tandis que les forces de sécurité poursuivent leurs opérations de recherche et de secours dans les zones sinistrées. Les autorités ont également intensifié leurs efforts pour identifier les corps grâce à des tests ADN. Des échantillons ont été prélevés sur 1.260 personnes décédées et 972 proches des victimes, ce qui porte le nombre total d'échantillons prélevés à 2.232.

AGRO-INDUSTRIEL

L'ONU **alloue** 200 millions de dollars à 4 pays africains

Une organisation spécialisée de l'ONU, le Fonds international de développement agricole (FIDA), a annoncé l'allocation de 200 millions de dollars au Kenya, au Rwanda, à la Tanzanie et à l'Ouganda pour l'adaptation de leur secteur agroindustriel au changement climatique mondial, a déclaré vendredi la vice-présidente du FIDA, Gérardine Mukeshimana. «Le FIDA investit environ 60% de ses ressources en Afrique. Lors de ce forum, nous annonçons avec nos partenaires la création d'un fonds de 200 millions de

dollars pour l'adaptation des agriculteurs au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda au changement climatique mondial», é-t-elle indiqué lors du Forum agro-industriel africain qui se tient sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Kigali (Rwanda). La 20e édition du Forum a réuni plus de 5000 participants venus de plus de 50 pays pour débattre l'avenir de l'agriculture africaine, l'investissement agricole, le climat et la sécurité alimentaire. Le forum s'inscrit dans les objectifs fixés par l'Union africaine :

augmenter de 45 % la production agroalimentaire d'ici 2035, mobiliser 100 milliards de dollars d'investissements agricoles, réduire de moitié les pertes post-récolte et porter à 35 % la part de la transformation locale dans le PIB agroalimentaire du continent. Le contexte reste marqué par l'insécurité alimentaire : environ 309 millions de personnes souffrent de la faim en Afrique, tandis que des milliards d'autres n'ont pas accès à une alimentation suffisamment nutritive, selon les organisateurs du forum.

EXPLOSION DANS UNE INSTALLATION MILITAIRE

Dix morts et des dizaines de blessés Bolivie

Une violente explosion dans une installation militaire où était entreposé du matériel pyrotechnique a fait vendredi au moins dix morts et des dizaines de blessés à Viacha, dans l'ouest de la Bolivie, ont annoncé samedi les autorités locales. Les autorités ont indiqué, dans un communiqué, que l'explosion est survenue dans une zone relevant du ministère de la Défense et où était entreposé du matériel pyrotechnique, sans préciser la cause de l'explosion. De son côté, la directrice de la Santé locale, Rita Nebrasca, a déclaré qu'«entre 10 et 15 personnes ont été tuées suite à l'explosion, tandis que 62 autres ont été blessées», précisant que 14 personnes ont été évacuées vers divers établissements hospitaliers à La Paz, capitale bolivienne. Le président Rodrigo Paz a exprimé sur les réseaux sociaux sa «profonde solidarité avec les familles des personnes décédées, les blessés et tous les habitants affectés par les explosions». Il a annoncé avoir ordonné une enquête «minutieuse, technique et transparente». «Nous devons établir avec une clarté absolue les causes de cet événement, vérifier le respect des protocoles de sécurité et déterminer les responsabilités qui pourraient être engagées», a-t-il déclaré. La violente déflagration, suivie d'une épaisse colonne de fumée noire dans cette ville de 100.000 habitants, s'est produite vendredi vers 14H30 (18H30 GMT). Elle a été filmée par des habitants, dont les vidéos ont été diffusées par des médias locaux. Des habitations avaient notamment des vitres brisées et des débris avaient été projetés par la déflagration.

EN

Hemdani aux **commandes** des Verts, épaulé par Antar Yahia at Moussa Saïb

Pour cette nouvelle page, la FAF a choisi de miser sur d'anciens internationaux algériens, avec Brahim Hemdani à la tête de la barre technique et Antar Yahia à ses côtés.

Les deux hommes auront pour mission de prendre rapidement en main la sélection et de préparer les prochaines échéances internationales, à commencer par le prochain stage prévu en septembre.

Le choix de Brahim Hemdani n'est pas totalement surprenant. L'ancien milieu de terrain est déjà lié à la FAF à travers la Direction technique nationale et dispose du diplôme UEFA Pro, considéré comme le plus haut niveau de formation d'entraîneur en Europe. Son profil, son expérience du haut niveau et sa connaissance de l'environnement de la sélection ont pesé dans la décision du Bureau fédéral.

Hemdani sort également d'une expérience particulièrement réussie avec la sélection nationale des moins de 21 ans. Sous sa conduite, les jeunes Verts ont remporté la médaille d'or aux Jeux méditerranéens de Tarente, en Italie, une performance qui a conforté sa crédibilité auprès des responsables de la FAF.

Désormais appelé à franchir un nouveau palier, Hemdani devra rapidement imposer sa méthode et surtout assurer une transition efficace après le départ de Petkovic.

Antar Yahia avec des prérogatives élargies

Comme annoncé ces derniers jours, Antar Yahia intégrera le nouveau staff technique aux côtés de Hemdani. L'ancien défenseur international, héros de la qualification algérienne au Mondial 2010, ne devrait toutefois pas se contenter d'un rôle classique d'adjoint.

Déjà impliqué dans la préparation du prochain regroupement, notamment dans l'élaboration de la liste des joueurs convoqués, Yahia devrait disposer de prérogatives importantes dans le nou-

C'est désormais officiel : Brahim Hemdani est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale algérienne. La décision a été prise hier à l'issue de la réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), qui a également arrêté la composition du nouveau staff appelé à conduire les Verts lors de la prochaine étape. Hemdani succède ainsi au Bosnien-Suisse Vladimir Petkovic, dont le contrat a été résilié à l'issue d'une Coupe du monde disputée aux Etats-Unis qui n'a pas répondu aux attentes placées dans la sélection.

veau dispositif. Sa connaissance de la sélection, son expérience internationale et son vécu au plus haut niveau devraient ainsi constituer des atouts supplémentaires pour le nouveau staff.

L'association Hemdani-Yahia sera donc particulière-

ment scrutée. Les deux anciens internationaux devront rapidement trouver une complémentarité afin de donner une nouvelle impulsion aux Verts et répondre aux attentes suscitées par ce changement à la tête de la sélection.

Saïbmanager général

Le Bureau fédéral a également décidé de confier le poste de manager général de l'équipe nationale à un autre ancien international, Moussa Saïb. Figure emblématique du football algérien, Saïb aura un rôle important dans l'accompagnement du nouveau staff et dans la gestion de l'environnement de la sélection.

Un entraîneur algérien des gardiens devrait par ailleurs compléter prochainement l'organigramme technique, afin de finaliser la nouvelle équipe appelée à encadrer les Verts.

Le nouveau staff devra immédiatement se mettre au travail. L'Algérie doit en effet affronter la Zambie le 25 septembre, puis le Burundi le 29 septembre, dans le cadre des première et deuxième journées des éliminatoires de la CAN 2027.

Ces deux rendez-vous constitueront donc les premiers tests grandeur nature pour Hemdani et son équipe. Au-delà des résultats, ils permettront d'avoir une première idée des orientations du nouveau sélectionneur, de ses choix de joueurs et de sa philosophie de jeu.

H.M.



Ligue de diamant 2026

Sedjati 2e au meeting de Bruxelles

Djamel Sedjati continue de s'installer durablement au sommet du 800 mètres

mondial. L'Algérien a pris, vendredi soir à Bruxelles, la deuxième place de la finale de la Ligue de diamant 2026, au terme d'une course de très haut niveau remportée par le Kényan Emmanuel Wanyonyi en 1:41.80, nouveau record du meeting. Les résultats officiels de World Athletics donnent Sedjati en

1:42.71, devant le Français Yanis Meziane, troisième en 1:42.87, nouveau record personnel.

Cette nouvelle médaille confirme surtout la remarquable régularité du coureur algérien, qui s'est retrouvé une nouvelle fois aux côtés des meilleurs spécialistes de la planète. Face à Wanyonyi,

devenu au fil des saisons son principal rival, Sedjati n'a pas été en mesure de suivre le rythme infernal imprimé par le champion kényan, mais il a conservé suffisamment de ressources pour résister au retour de Meziane et décrocher une deuxième place particulièrement significative.

CAN 2027

Burundi – EN le 29 septembre à Bujumbura

Le match Burundi -Algérie comptant pour la deuxième journée du groupe I, des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, aura lieu le mardi 29 septembre à Bujumbura (14h00, heure algérienne), selon le calendrier de la compétition dévoilé vendredi la Confédération africaine de football (CAF). Pour rappel, la sélection algérienne de football entamera les éliminatoires de la CAN-2027 par la réception de la Zambie, le vendredi 25 septembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00, heure algérienne), à l'occasion de la première journée du groupe I. Les «Verts», qui ambitionnent de décrocher leur qualification pour la phase finale de la prochaine CAN, auront ainsi l'avantage d'évoluer à domicile pour leur entrée en lice dans ces qualifications, qui réuniront 48 sélections réparties en 12 groupes de quatre équipes. Cette double confrontation constituera le premier rendez-vous des coéquipiers de Hicham Boudaoui dans une campagne qualificative qui s'annonce particulièrement importante, alors que la phase de groupes se déroulera sur six journées, avec des rencontres aller-retour. Les deux premières journées des éliminatoires de la CAN-2027 auront lieu du 24 septembre au 6 octobre 2026. La compétition reprendra ensuite durant la fenêtre internationale de la FIFA, du 9 au 17 novembre 2026, avant les deux dernières journées, prévue du 22 au 30 mars 2027.

TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le MCA à l'épreuve de l'ASN Nigelec, cet après-midi

L'arène continentale s'ouvre de nouveau aux cadors du championnat algérien, bien décidés à imprimer leur marque sur cette nouvelle édition de la Ligue des champions de la CAF. C'est dans cette ambiance compétitive que le Mouloudia club d'Alger se présente cet après-midi sur la pelouse du stade Général-Seyni-Kountché. Le Doyen des clubs algériens se mesure à la formation nigérienne de l'ASN Nigelec pour le compte du match aller du premier tour préliminaire de la plus prestigieuse épreuve des clubs. Une entrée en lice très attendue par la grande communauté des fidèles supporters mouloudéens.

Fort du beau parcours réalisé lors de l'exercice précédent, le club algérois entend capitaliser sur les certitudes forgées sur la scène africaine.

La saison passée, le MCA s'était hissé jusqu'en quarts de finale de la compétition reine. Après s'être brillamment qualifié hors des poulés en s'adjugeant la deuxième place, le club de la capitale avait croisé le fer avec les Sud-Africains d'Orlando Pirates. Hélas, un court revers concédé un à zéro à l'aller à Alger, suivi d'un score de parité vierge au retour, avait scellé l'élimination des Vert et Rouge, concluant sur une note honorable une campagne riche en émotions.

Porté par cette expérience enrichissante, le Doyen aborde cette nouvelle campagne avec des objectifs élevés : faire mieux que l'an dernier et aller au bout de l'aventure. Pour maximiser ses chances, la direction a misé sur la stabilité en renouvelant sa confiance au technicien tunisien Khaled Benyahia tout en conservant l'ossature

de son effectif. Cette continuité a été complétée par des renforts judicieux sur le marché des transferts, incluant notamment les deux talents du Paradou AC, l'attaquant Ahmed Kohili — étincelant aux Jeux méditerranéens avec la sélection nationale U21 — et le milieu Islam Abdelkader, ainsi que Mehdaoui de l'OA et l'avant-centre Siriman Konaté de l'USC.

Cet après-midi à Niamey, le Mouloudia visera un résultat positif pour aborder la manche retour dans les meilleures conditions.

La JSS signe une belle opération à Oran

De son côté, la JS Saoura a idéalement entamé son parcours en s'imposant vendredi soir au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran face au

Horoya Conakry de Guinée sur le score d'un but à zéro. Après une entame rythmée et équilibrée, les hommes de Lotfi Boudraa ont réussi à faire la différence juste avant la pause. À la quarante-troisième minute, Bentaleb a profité d'une parade du gardien guinéen sur une frappe d'Odjo pour expédier le ballon au fond des filets, offrant l'avantage aux siens.

Au retour des vestiaires, les Saouristes ont poussé pour doubler la mise par l'intermédiaire du trio Fetouhi, Bentaleb et Odjo Chérif. Faute de réalisme et par excès de précipitation, ils n'ont pas su concrétiser leurs temps forts, se contentant de ce court avantage avant le match retour prévu le douze septembre prochain à Conakry.

H.M.

LIGUE1

Le PSG **tombe** face à Monaco

Pour leur premier match de la saison au Parc des Princes, sur une nouvelle pelouse, les Parisiens avaient à cœur de ne pas gâcher la soirée, lancée par la présentation des recrues (Torres, Digne, Akliouche, Godts) et par l'annonce surprise des prolongations de Luis Enrique (2030), Fabien Ruiz (2028), Willian Pacho, Joao Neves, Lucas Beraldo et Senny Mayulu (2031). Mais le champion de France, encore en rodage, n'a toujours pas gagné cette saison en championnat. Pire, malgré plus de 20 occasions, Paris s'est incliné (2-1) vendredi soir face à l'ASM, efficace en marquant deux buts sur deux tentatives et porté par son gardien Lukas Hradecky.

Pour le double champion d'Europe, favori pour remporter un 15e sacre national, les doutes vont commencer à s'installer dans les têtes s'ils ne redressent pas rapidement la barre. Désormais Paris compte 7 points de retard derrière Monaco.

La mission s'annonçait ardue car l'ASM connaît la recette: c'est le seul club à avoir battu le PSG à la phase aller et retour en L1 la saison dernière et c'est surtout l'équipe la plus en forme sur les deux premières journées (deux succès).

Deux buts encaissés par match

A cinq jours de retrouver la Ligue des champions, avec une première rencontre largement à sa portée face au Slovan Bratislava, Luis Enrique avait pourtant aligné de nombreux cadres hormis Ousmane Dembélé et Nuno Mendes.

En revanche, l'Espagnol n'a pas convoqué le latéral gauche Lucas Digne dans le groupe pour raison «sportive», alors qu'il ne peut appeler que 20 joueurs (sur un groupe de 21), préférant aligner une nouvelle fois le milieu Warren Zaïre-Emery à ce poste.

Et même si Paris a retrouvé de la fluidité dans le jeu, dans le pressing et dans les mouvements offensifs, il reste beaucoup trop fébrile défensivement pour faire peur. Lors de ses trois premiers matches, le PSG a encaissé deux buts à chaque fois.

Rapidement, Paris a été dangereux avec cinq frappes dans le premier quart d'heure dont des tentatives de Désiré Doué (8e, 12e) bien stoppées par le gardien monégasque Lukas Hradecky, qui a fait une nouvelle parade devant Khvicha Kvaratskhelia (35e).

Puis sur un centre de «Kvara», Marquinhos a ouvert le score du torse (1-0, 31e).Alors qu'ils semblaient dominer et gérer, les Parisiens ont encaissé deux buts trop facilement. D'abord Flavio Nazinho, seul dans la surface, a égalisé de la tête dans le dos de Joao Neves (1-1, 58e). Puis, Stanis Idumbo a douché le Parc des Princes en trompant Matvei Safonov après une superbe percée du capitaine Denis Zakaria (2-1, 72e).

Rentré en fin de match, Ousmane Dembélé a été tout proche d'égaliser d'une sublime frappe, stoppée du bout des doigts par le portier monégasque (90+4),

Toujours en quête d'un premier succès en Ligue 1, le PSG reste trop friable défensivement en ce début de saison et s'est incliné vendredi soir contre l'AS Monaco (2-1), seul leader du championnat.



après que Ferran Torres a vu son but refusé (84e) à cause d'une position de hors-jeu de Dembélé. Avec ce succès, Monaco est le seul leader du cham-

pionnat et Paris, qui fait peur à l'Europe au printemps, est une simple équipe du milieu de tableau, reléguée à sept points.

Série A
Côme étrille Genoa

A six jours du premier match de son histoire en Ligue des champions, Côme a fait le plein de confiance sur le terrain du Genoa (4-1). Les coéquipiers de Lucas Da Cunha ont provisoirement pris la tête du Championnat.

La vie est belle à Côme ces derniers mois. Quatrième

de Serie A la saison dernière et qualifié pour la Ligue des champions, le club italien a bien débuté sa saison. Après un match nul contre l'Udinese (1-1) puis un succès sur la pelouse de Naples (2-1), le club entraîné par Cesc Fabregas s'est imposé sans difficulté sur le terrain du Genoa (4-1) vendredi soir. Après l'ouverture du score de son adversaire, Côme a renversé la situation. Des buts de Martin Baturina (25e), Assane Diao (30e), Nico Paz (40e) et Assane Diao une nou-

velle fois (78e) ont offert la victoire au désormais leader provisoire du Championnat, après trois journées et avec un match de plus que ses rivaux. Le Genoa, entraîné par Daniele De Rossi, traîne de son côté en fond de peloton, à la 20e place (0 point)Côme a ainsi fait le plein de confiance avant d'affronter, six jours plus tard, le RB Leipzig à domicile. Ce sera le premier match de l'histoire du club fondé en 1907 dans la plus grande des compétitions européennes.

Premier League

Liverpool gagne enfin

Après deux nuls pour débiter sa saison en Premier League, Liverpool a signé son premier succès de la saison sur la pelouse d'Ipswich (2-0) vendredi soir en ouverture de la 3e journée de Premier League. Arrivé fin août, Bradley Barcola a disputé une quarantaine de minutes. Liverpool a attendu la troisième journée pour s'offrir sa première victoire de la saison en Premier League. Vendredi soir, les Reds se sont imposés (2-0) sur la pelouse d'Ipswich. Le premier succès de l'ère Andoni Iraola, l'entraîneur espagnol arrivé cet été en provenance de Bournemouth.

La victoire des Reds s'est dessinée en tout début de rencontre grâce à son prolifique duo Cody Gakpo-Alexander Isak. Sous la pression de Milos Kerkez, Abdul Fatawu a perdu le ballon, le Néerlandais a trouvé dans la surface Alexander Isak. Le Suédois a trompé Kjell Scherpen d'une frappe puissante, le gardien touchant le cuir mais pas assez pour l'empêcher de finir au fond (1-0, 6e). Les mêmes hommes étaient à la passe et au but quelques instants plus tard. D'un superbe extérieur du pied droit, le Néerlandais a envoyé en profondeur le buteur suédois, qui a humilié Jacob Greaves d'un double crochet avant de battre sans difficulté Scherpen (2-0, 9e). Pas de jalousie : Isak compte 3 buts, Gakpo 3 passes décisives depuis le début de cet exercice 2026-2027. Un hors-jeu a privé l'attaquant de Newcastle d'un triplé (33e). Très attendu, Bradley Barcola, arrivé fin août en provenance du PSG contre 140 M€, a disputé ses premières minutes en Premier League. Après avoir débuté sur le banc, il a remplacé Victor Muñoz à la 64e minute. L'ailier français s'est montré actif et disponible sur son aile gauche mais est resté relativement discret, se contentant d'une accélération à la 71e - Scherpen est sorti devant lui in extremis - et d'une autre à la 77e minute où il a parfaitement trouvé dans la surface Gakpo (77e), dont la frappe a été contrée.

LIGA

Mourinho **tacle** l'arbitrage après la défaite du Real

Madrid a subi une défaite choc 1-0 contre le Betis à l'Estadio de la Cartuja après un scénario cruel en fin de match en Liga. Parrott a marqué à la 81e minute pour les locaux avant que Mbappe ne gâche une énorme occasion d'égaliser sur penalty dans le temps additionnel. La superstar française a vu son penalty de la 93e minute brillamment arrêté par le gardien du Betis, Alvaro Valles. Ce résultat décevant a empêché l'équipe de Mourinho de dépasser Barcelone en tête de la Liga, la laissant bloquée à neuf points.

Mourinho affichait une grande frustration sur le bord du terrain et a été averti par l'arbitre lors de cette rencontre tendue. L'entraîneur portu-

gais a remis en question le niveau de l'arbitrage, notamment au sujet d'un carton jaune reçu par Arda Guler en première période alors que les hôtes ont échappé à toute sanction.

«Je ne sais pas pourquoi il m'a donné un carton jaune, mais ce n'est pas grave, je l'accepte», a expliqué Mourinho après le match. «Je me suis levé parce qu'un joueur du Betis avait l'air mort juste devant le banc.

«Betis est arrivé à la mi-temps sans le moindre carton, et le pauvre Arda, qui ne sait que jouer, a fini avec un jaune. Ça ne m'a pas plu, mais après avoir perdu un match, je ne vais pas dire maintenant que c'est à cause d'un carton jaune que nous avons gagné ou perdu.»

La frustration grandit après un but refusé

Le Real Madrid a dominé la possession mais a eu du mal à trouver la faille, Vinicius Jr et Mbappe ayant tous deux touché les montants. La tension est montée en fin de match lorsque Carlos Espi a vu une spectaculaire reprise acrobatique refusée pour hors-jeu, quelques instants seulement avant l'incident du penalty décisif. Mourinho a reconnu que son staff était resté furieux après les décisions de fin de match, après avoir revu les images sur le banc. «La situation du penalty, le penalty à retirer, le but d'Espi... je ne sais pas, je ne peux pas le dire, a ajouté Mourinho. J'ai vu beaucoup de frustra-

tion sur le banc chez les gens qui regardaient les actions sur la tablette. Je ne les ai pas vues, donc je ne peux pas commenter.

«On aurait dit que l'arbitre laissait jouer, ce que j'aime bien. Dans ce sens, je préfère toujours un arbitre qui laisse jouer. Mais les critères pour les cartons jaunes en première période.» Cette courte défaite constitue un sérieux signal d'alarme pour le Real Madrid, qui n'a pas su capitaliser sur son immense domination. Après cette défaite, Mourinho tentera de remonter le moral de ses joueurs alors que Madrid lancera sa campagne de Ligue des champions la semaine prochaine en recevant l'Inter Milan.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisserie. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

123456789

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FuKushima

- ABSOLUE

AGRUME

ALAMBIC

AMBRE

BENJOIN

BERGAMOTE
- CARDAMOME

CEDRE

CIVETTE

COLOGNE

CORNUE

DIFFUSE
- DISTILLER

DOMINANTE

ECORCE

ENCENS

FLORAL

FLUIDE
- FOUGERE

FRAGRANCE

FRAIS

GOMME

HERBE

HUILE
- JASMIN

LAVANDE

MIMOSA

MUSQUE

NEROLI

ODEUR
- OLFACTIF

ORIENTAL

PARFUM

PATCHOULI

PETALES

RESINE
- ROMARIN

SANTAL

SENTEUR

VANILLE

VERVEINE

VETIVER

S	E	L	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	A	S
I	L	A	N	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	M	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L	I
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N	L
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	I	A
R	N	M	S	L	I	E	A	L	G	L	M	C	S	R
E	T	B	O	L	A	M	O	P	N	O	U	O	E	O
G	E	R	L	C	O	L	O	G	N	E	M	I	R	L
U	U	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	M	D	F
O	R	I	E	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E	E
F	R	A	I	S	N	E	C	N	E	C	O	R	C	E

LES MOTS FLÉCHÉS

SOUVERAIN REPRÉSEN- TANTE	ENGUEU- LADE LUNETTEUX	BRILLE DE LOIN BICHONNÉ	PLANCHES A DESSIN BAT LE ROI	OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN	PLAN D'ÉPARGNE BOISSON DU MATIN
JOUVEURS DE BASKET PEINTRE FRANÇAIS				PARCEL RÉCOLTE	
			MÂCHOIRE FATIGUÉE		PLONGÉ
RAT OU SOURS UN GARS				JOYEUX COUP DE PIED	
		CHANDELLE	MINUTIF VALLÉE RONDÉE		
MAL À L'ESTOMAC AUTHEN- TIQUE				SIÈGE EUROPÉEN FÉTARD	EXIGIBLE
		VICTOIRE DE NAPOLEON AVANT LES POISSONS		PARTICULE CROCHET DE BOUCHER	
ULTIMATUM	SONGEA EXTORSION DE FONDS			ARÔME COURSES	
			SERVICES NON RENDUS		DÉCHET HUMAIN
PASSAGE LIBRE		PAYS ENSCOLELLÉ TRIBUNAL		ÉLIMINE MALADIE MONTEUSE	
			SENTIR MAMELLE		TONNEAU
SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIÈTE		DISPERSÉ DRAME JAPONAIS			CONFÈRE DANS
				FIXÉ	
BOÎTE À CRAYONS				SANS TRACE	

SUDOKO

4		8	1			3		
	6		4			5		7
	3		6		2		1	
		6		2	9	1		
3	5						2	6
		7	5	6		9		
	8		3		7		5	
7		2			4		8	
		3			6	4		1

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

R	I	A	H	E	T	R	S	R	
A	I	A	N	B	R	S	S	A	
L	A	N	E	E	E	E	T	N	
S	I	S	U	T	U	T	N	U	
D	S	S	S	E	L	E	Z		
N	O	L	E	A	R	L	T	O	
A	S	E	U	E	C	R	E	O	
E	D	E	E	E	E	E	E		
O	R	T	E	N	T	S	N	D	
E	C	O	N	N	A	N	M		
T	E	I	E	N	O	I			
S	C	S	T	U	R	E	T	O	
S	I	E	R	S	I	N	A		
S	A	L	O	E	S	A			
U	C	F	P	M					

SUDOKO
LES MOTS CROISÉS

3	7	1	2	5	4	6	8	9
6	2	9	8	7	3	5	1	4
5	9	8	1	3	6	2	7	4
4	5	9	6	1	3	7	2	8
2	8	3	7	4	9	1	5	6
7	1	7	8	5	2	4	6	3
8	3	4	5	6	2	9	7	1
9	6	7	4	9	8	3	5	2
2	4	8	1	7	3	5	6	9

I	A	L	A	E	F	E	X
S	I	E	S	K	I	S	XI
F	S	S	M	A	S	I	VIII
T	E	A	N	N	A	V	VIII
N	S	N	S	D	O	T	VI
D	A	N	I	F	I	N	V
I	N	P	A	R	P	E	IV
E	O	R	A	L	L	R	III
C	H	E	A	V	A	L	II
E	S	I	E	S	I	E	I
10	9	8	7	6	5	4	3

À l'occasion du centenaire de la création de l'Étoile nord-africaine (ENA)

Djebla **honore** Akli Banoun

PAR BOUALEM B.

T enue en plein air, à la djemaa du village, la manifestation a réuni chercheurs, habitants et visiteurs autour d'une exposition, de communications académiques, d'une collation traditionnelle et d'une visite guidée des ruelles. Ahmed Farid, président de l'association Tajmaat n Djebla, a ouvert les travaux de la journée en accueillant chaleureusement les participants avant de donner le relais au professeur Djamil Aïssani, président de la société savante Gehimab, qui a ouvert le cycle des interventions en présentant notamment le village Djebla. Il a insisté sur le style architectural en pierre sèche et sur les techniques de construction ancestrales qui ont très tôt attiré l'attention d'archéologues, d'architectes et d'anthropologues. Grâce à des études comparatives dans l'espace méditerranéen et à un programme de la Commission européenne (ONG II), certaines habitations ont été restaurées et aménagées, contribuant à la renommée internationale du site. Djebla a également servi de référence pour la création de la Société internationale de la pierre sèche, la seule du sud de la Méditerranée.

Akli Banoun, fils de Djebla, l'un des fondateurs de l'ENA

La première communication, assurée par Kacimi Zinedine, a été consacrée au parcours de Banoun Akli, natif du village et l'un des fondateurs de l'Étoile Nord-Africaine. À travers des détails captivants, il a peint le portrait d'un homme engagé, ayant vécu des moments historiques et résidé dans le même appartement que Lénine. « Banounne, bien qu'autodidacte, a su s'imposer dans le mouvement national algérien par son charisme et sa détermination », insiste le conférencier. Né en 1889 au douar Msala, dans la commune mixte de la Soummam, Akli Banoun arrive en France en 1916, probablement parmi les premiers contingents de « travailleurs coloniaux » requis pour les usines de guerre. Il s'installe à Paris, où il fréquente, début 1926, la section nord-africaine de l'Union intercoloniale, animée par des communistes des colonies et à l'origine de l'ENA. Akli Banoun participe à la réunion du 16 mai et à l'assemblée générale du 20 juin 1926 qui fonde l'Étoile nord-africaine, puis intègre son comité directeur lors de l'assemblée du 2 juillet 1926, tenue salle de La Grange-aux-Belles. En 1933, il devient membre du conseil d'administration de l'ENA réorganisée par Messali, tandis que son domicile du 19 rue Daguerre, loué par son épouse française, sert de siège à l'organisation. Bien qu'écarté plus tard du comité directeur au profit de militants « sachant lire et écrire » en français, il reste un proche de Messali, accompagnant les délégations de l'ENA en 1936 lors

L'ancien village de Djebla, dans la commune de Beni Ksila, a accueilli vendredi dernier une journée d'hommage à Akli Banoun, pionnier du mouvement national, ainsi qu'au centenaire de la fondation de l'Étoile nord-africaine (ENA, 1926-2026).



des rencontres avec les Oulémas à Paris et pour la présentation des revendications au secrétaire d'État à l'Intérieur du gouvernement du Front populaire. Pendant la guerre, il est arrêté en janvier 1940, puis à nouveau en 1942, avant d'être interné et envoyé en Allemagne en mai 1944. De retour à Paris en juin 1945, il reprend place derrière Messali, figure encore dans les instances du PPA puis du MTLA, et se retrouve en tête de manifestations, notamment le 1^{er} mai 1953, quand les messalistes, drapeau algérien déployé, sont pris sous le feu de la police. Akli Banoun rentre en Algérie après l'indépendance. La deuxième communication, animée par Settar Ouattmani, a proposé une synthèse claire et fluide sur la naissance et l'évolution du nationalisme algérien. En

quelques minutes, il a résumé avec clarté l'histoire du mouvement national, des années 1920 jusqu'au déclenchement de la révolution. Hamza Zeghlache, de l'université de Sétif, a ensuite raconté sa découverte du village en 1989 et présenté le travail qu'il a mené, en tant qu'expert numérique, sur la géolocalisation et la documentation de Djebla. Les premières études sur le site avaient été conduites par le laboratoire d'architecture méditerranéenne qu'il dirige, dans le cadre d'un programme de coopération avec l'université du Cap (2011-2013), prévoyant l'acquisition d'un scanner laser pour numériser Djebla. Sa conférence a mis en lumière le potentiel des nouvelles techniques d'acquisition de données numériques pour la préservation du patri-

moine matériel et immatériel. Les fichiers issus du scanner laser peuvent être exploités plus tard, au gré des avancées du traitement des données, pour la restauration et la reconstitution d'objets culturels partiellement ou totalement détruits, la détection de contrefaçons, l'étude de l'évolution d'un ouvrage architectural ou la création de musées virtuels recourant à l'Internet des objets. Le professeur Djamil Aïssani a clos la série des communications en évoquant les démarches engagées pour l'inscription du village sur la liste du patrimoine local et national. Un débat a suivi, au cours duquel l'assistance a interrogé les intervenants sur certains détails des exposés.

B. B.

CARAVANE CULTURELLE ITINÉRANTE

Livres, jeux et dons pour les enfants des wilayas **touchées** par les incendies

J eudi à Alger, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a supervisé le lancement d'une caravane culturelle de solidarité dans le cadre du plan culturel solidaire « Caravanes de la culture », en solidarité avec les familles et les populations touchées par les récents incendies survenus dans des wilayas du centre et de l'est du pays. Après avoir donné le coup d'envoi de la caravane à destination des wilayas de Jijel, Béjaïa, Skikda et Tizi-Ouzou au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la ministre a précisé que cette initiative, organisée sous le slogan « Main dans la main, une Algérie unie », vise à « contribuer à atténuer les effets de ces incendies qui ont touché les populations et à accompagner les en-

fants et les adultes afin de surmonter le traumatisme psychologique qui en a résulté ». Mme Bendouda a souligné que « la caravane accorde une attention particulière aux enfants, en mettant à leur disposition plus de 24 000 jeux éducatifs et ludiques et près de 20 000 livres, outre la participation des bibliothèques publiques itinérantes ». Elle a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de « la concrétisation et du renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide dont fait preuve le peuple algérien, en tant que valeurs civilisationnelles profondément ancrées », ajoutant qu'elle « reflète également le rôle de la culture dans l'accompagnement de la société en période de crise, tout en contribuant à atténuer ses effets

». Elle a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de « la concrétisation et du renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide dont fait preuve le peuple algérien, en tant que valeurs civilisationnelles profondément ancrées », ajoutant qu'elle « reflète également le rôle de la culture dans l'accompagnement de la société en période de crise, tout en contribuant à atténuer ses effets ». La caravane est constituée de camions chargés de livres et de jeux éducatifs, ainsi que de dons et d'aides collectés par les différentes directions de la culture à travers le pays, avec la participation d'artistes, d'intellectuels, d'acteurs du mouvement culturel et d'associations culturelles et artistiques.

Hippone bat son record de fréquentation estivale

Le musée et le site archéologique d'Hippone à Annaba ont accueilli 10 000 visiteurs entre juin et août 2026, dont 1 600 touristes étrangers. Ce nouveau record confirme l'attractivité croissante de ce lieu emblématique du patrimoine algérien, qui dépasse désormais le simple cadre des destinations balnéaires. Cette affluence s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine culturel, portée par le ministère de la Culture et des Arts. Les efforts pour améliorer l'accueil et intégrer davantage les sites archéologiques dans les circuits touristiques portent leurs fruits. Hippone, ancienne cité où saint Augustin fut évêque, attire par la richesse de ses vestiges et son importance historique. Ce succès est aussi le résultat du travail des équipes du musée, soutenues par les autorités locales, et d'une politique d'ouverture et de coopération avec les acteurs culturels et touristiques. Il prouve que le patrimoine, lorsqu'il est préservé et mis en valeur, devient un véritable levier pour la culture et le tourisme.

Trait d'esprit

“Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d’aller de l’avant.”

Paulo Coelho

El Bayadh

La Protection civile poursuit ses efforts pour sauver un enfant tombé dans un puits



Les équipes de la Protection civile poursuivent leurs efforts pour sauver un enfant âgé de 10 ans, tombé dans un puits artésien à sec dans la wilaya d’El Bayadh, où s’est rendu le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, pour suivre l’intervention, a indiqué samedi un communiqué des services de la Protection civile. Dans ce cadre, le colonel Bourelaf a suivi l’avancement des opérations engagées pour atteindre l’endroit où se trouve l’enfant à l’intérieur du puits. Il a ainsi inspecté les moyens humains et matériels mobilisés et s’est enquis des conditions d’intervention des équipes de la Protection civile, des experts et des techniciens spécialisés. Les opérations de creusement se poursuivent à l’aide de différents engins, parallèlement à une intervention manuelle, avec la mobilisation de l’ensemble des moyens humains et matériels disponibles et le recours aux techniques appropriées par les experts et les techniciens, compte tenu de la difficulté de la situation et de la nature du sol. Les équipes mobilisées poursuivront leurs opérations jusqu’à ce qu’elles puissent atteindre l’enfant et procéder à son sauvetage, a précisé la même source.

Chlef

La Gendarmerie met la main sur 71,6 kg de résine de cannabis

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Chlef ont mis en échec, hier, un réseau criminel organisé spécialisé dans le narcotrafic. Ils ont saisi plus de 71 kg de résine de cannabis (kif traité), soigneusement cachés sous le châssis d’un véhicule utilitaire. Selon le communiqué de la gendarmerie, l’opération s’inscrit dans le cadre d’une enquête ouverte par la section de recherche de Chlef. Celle-ci portait sur des faits de contrebande d’une extrême gravité, menaçant à la fois l’économie nationale et la santé publique, avec utilisation d’un moyen de transport, ainsi que sur la détention, le stockage et le transport illicites de stupéfiants par une organisation criminelle. C’est sur l’autoroute Est-Ouest que les gendarmes ont intercepté cette importante cargaison. Grâce à l’exploitation méthodique des renseignements et à des techniques d’investigation avancées, deux membres d’un réseau transfrontalier ont été interpellés. Au total, 71,6 kg de résine de cannabis ont été saisis, ainsi que le véhicule utilitaire et un téléphone portable. Les deux suspects seront présentés devant les juridictions compétentes dès la clôture des investigations judiciaires.

Six morts dans une collision à Saïda



Un grave accident de la circulation a coûté la vie à six personnes et blessé grièvement une autre hier matin dans la wilaya de Saïda. Le drame s’est produit sur le chemin de wilaya CW 09 au lieu-dit Douar Ouled Fernane dans la commune et la daïra de Hassasna. Les secours ont été alertés à 9 h 14 après une violente collision entre un camion et un véhicule de transport collectif. Les six victimes, hommes et femmes, ont succombé à leurs blessures. Leurs dépouilles ont été transportées à la morgue. Un passager a été gravement blessé. Pris en charge immédiatement par les équipes de secours, il a été évacué dans un état critique vers l’hôpital local. Cinq ambulances et un camion de secours ont été mobilisés par la Protection civile pour faire face à cette tragédie. Les opérations de secours se poursuivaient encore au moment du bilan.

Deux cent trente et un ans d’amitié entre l’Algérie et les États-Unis

L’ambassade des États-Unis d’Amérique en Algérie a célébré le 231e anniversaire de la signature du traité de paix et d’amitié qui unit les deux pays. Cet événement a permis de rappeler les liens historiques qui existent entre Washington et Alger tout en réaffirmant la volonté de renforcer leur partenariat et leur coopération. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, l’ambassade a rappelé qu’en ce même jour de l’année 1795, les États-Unis et l’Algérie avaient signé un traité de paix et d’amitié. Ce

document a marqué le début des relations diplomatiques officielles entre les deux nations et a posé les bases d’une amitié et d’un partenariat durables. Cette relation s’est poursuivie pendant plus de deux siècles. Aujourd’hui encore les États-Unis et l’Algérie s’emploient à la consolider à travers la coopération, le dialogue et les liens qui unissent leurs peuples. L’ambassade a exprimé le souhait de poursuivre ce travail de rapprochement au cours des années à venir.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

SIX BLOCS RÉHABILITÉS À AMARA ZAHRA, TROIS À NEHAD CHABANE ET DES TRAVAUX D’ÉTANCHÉITÉ DANS 15 BLOCS À OUED AÏSSI

Les œuvres universitaires accélèrent les préparatifs à Tizi Ouzou

À l’approche de la rentrée universitaire, la Direction des œuvres universitaires (DOU) de Tizi Ouzou centre multiplie les opérations de contrôle et de préparation afin d’assurer de meilleures conditions d’accueil et d’hébergement aux étudiants.

PAR IDIR MEHDAOUI

La Direction confirme, dans ce cadre, l’achèvement de plusieurs opérations de réhabilitation au niveau de différentes résidences universitaires. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du budget de fonctionnement de la DOU ainsi que du budget alloué au titre de la Direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tizi Ouzou, permettant ainsi la prise en charge de plusieurs opérations de remise à niveau et de réhabilitation des infrastructures universitaires.

Parmi les principales opérations réalisées, la réhabilitation de six blocs de la résidence universitaire Amara Zahra, ex-Medouha. Ces travaux s’inscrivent dans le programme de remise à niveau des infrastructures d’hébergement en prévision de la nouvelle année universitaire. La DOU de Tizi Ouzou centre, M. Belhocine Sofiane, que nous avons contacté par téléphone, fait également état de la réhabilitation de trois blocs de la résidence universitaire Nehad Chabane, ex-Boukhalfa Garçons. Cette opération vient renforcer le dispositif de préparation des structures d’hébergement destinées aux étudiants. Dans la résidence universitaire Mechouat Sadek, ex-2500 Oued Aïssi, l’intervention porte notamment sur les travaux d’étanchéité. Au total, 15 blocs sont concernés par cette opération, destinée à améliorer l’état des bâtiments et à prévenir les problèmes liés notamment aux infiltrations d’eau. ” Ces travaux constituent un volet important de la préparation des résidences universitaires, particulièrement à l’approche de la sai-



son automnale et hivernale, période durant laquelle l’état de l’étanchéité des bâtiments peut avoir une incidence directe sur les conditions d’hébergement, nous dit M. Belhocine. Parallèlement aux travaux engagés dans les cités universitaires, les équipes de la DOU poursuivent les opérations d’inspection au niveau des différentes structures relevant des œuvres universitaires. Les restaurants universitaires font notamment l’objet de visites destinées à vérifier leur état, leurs équipements et les conditions nécessaires à la reprise du service. Les blocs d’hébergement sont également inspectés afin d’identifier les éventuelles insuffisances et de suivre les dernières interventions avant l’arrivée des étudiants. « L’objectif est de finaliser les opérations prioritaires et de s’assurer que les structures soient prêtes à accueillir les étudiants

Le Palais des Raïs dévoile son programme de septembre

Le Centre des arts et de la culture Palais des Raïs a présenté son programme pour le mois de septembre. Il propose une série d’activités culturelles, artistiques et patrimoniales destinées à tous les publics. Ce programme invite à découvrir des expositions artistiques remarquables ainsi que des ateliers créatifs pour les enfants dans une ambiance qui mêle culture, créativité et patrimoine. Une manifestation culturelle

organisée par l’ambassade de Croatie en Algérie se déroulera du 9 au 25 septembre. Une exposition collective dédiée à l’artisanat et aux industries traditionnelles aura lieu à l’occasion de la Journée mondiale du tourisme du 27 septembre au 1^{er} octobre. À l’Espace du Petit Raïs, des ateliers variés seront proposés aux enfants chaque mardi. Ils porteront sur le dessin les travaux manuels et les arts traditionnels. ■

dans les meilleures conditions possibles. » Ajoute le DOU de Tizi Ouzou centre. Avec six blocs réhabilités à la résidence Amara Zahra, trois blocs à Nehad Chabane et 15 blocs concernés par des travaux d’étanchéité à Mechouat Sadek, la DOU de Tizi Ouzou affiche ainsi un important volet de travaux avant la rentrée universitaire.

108 bus pour assurer 138 lignes

Le transport universitaire constitue l’autre grand chantier de cette préparation. La DOU de Tizi Ouzou Centre dispose d’un parc de 108 bus, lesquels assurent au total 138 lignes de transport universitaire. Les opérations d’inspection et de contrôle des 108 bus seront menées dans les prochains jours, en collaboration avec la Direction des transports de la wilaya de Tizi Ouzou, afin de s’assurer de leur état et de leur aptitude à assurer le transport des étudiants dans les meilleures conditions. L’objectif de cette collaboration est de s’assurer de l’état des véhicules et de leur aptitude à reprendre le service dans les meilleures conditions, tout en veillant aux exigences liées à la sécurité des étudiants transportés. À l’approche de la reprise, la priorité demeure désormais l’achèvement des dernières opérations et la mise en service des infrastructures dans les délais, afin de permettre aux étudiants de retrouver leurs résidences et les différents services universitaires dans des conditions améliorées. ■